

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD

Le redressement de 2 rues coûtera \$3 millions à Ste-Foy

Le programme de dépenses d'immobilisations de la ville de Sainte-Foy prévoit \$10,634,000 pour 1983 dont près de \$3 millions qui seront affectés au réaménagement des rues Fournier et Hochelaga, entre la route de l'Église et la rue Jean-Dequen.

Commission de l'habitation et de l'aménagement de la ville, a toutefois indiqué lors de la séance de consultation des citoyens, cette semaine, qu'une taxe de secteur sera éventuellement imposée aux contribuables de ces rues pour financer en partie les travaux.

Le conseiller Roger Vallières, président de la

Une portion importante du budget

Lévis: assemblée du PC de mise en candidature

L'assemblée de mise en candidature de l'association progressiste-conservatrice fédérale de Lévis aura lieu samedi à 18h, au cégep Lévis-Lauzon.

Le chef du parti, M. Joe Clark, participera à l'événement.

Ainsi, le Parti conservateur portera-t-il à trois le nombre de ses candidats officiels au Québec, dans l'optique des prochaines élections fédérales. Rapelons que Mme Suzanne Duplessis et M. Richard Janelle ont été désignés candidats du parti tory dans les circonscriptions de Louis-Hébert et de Lotbinière, respectivement.

De l'aide à deux PME

Deux entreprises de la région de Québec pourront sauvegarder chacune 17 emplois grâce à la garantie sur des prêts accordée par le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme.

Les Laboratoires Orléans Inc., de Beauport, ont pu obtenir ainsi un prêt de \$200,000, et les Toitures Blanco Inc., de l'Ancienne-Lorette, \$100,000 dans les établissements bancaires.

Cette aide financière s'adresse aux entreprises manufacturières qui, malgré une gestion adéquate et une rentabilité normale, éprouvent diverses difficultés en raison de la conjoncture économique actuelle et ayant besoin d'améliorer leur fonds de roulement. Le programme est administré par la Société de développement industriel du Québec qui garantit les deux tiers du montant de l'emprunt.



Exemples de civisme

Mmes Francine Tourangeau et Johanne Leblanc, de Charlesbourg et de Québec, ont récemment reçu du ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, une mention d'honneur de civisme. Elles ont, en effet, sauvé une femme de la noyade, l'an dernier, lors de la débâcle de la rivière Saint-Charles.

L'Amphiglance lutterait contre la délinquance

par Pierre-Paul NOREAU

"S'il m'était prouvé hors de tout doute que pas un seul jeune de l'Ancienne-Lorette ne commettra un geste qu'il regrettera à cause de la fermeture de l'Amphiglance, j'abandonnerais ma campagne pour que les contribuables votent en faveur du règlement d'emprunt qui permettra de conserver cet équipement ouvert. Or, c'est malheureusement impossible à prouver.

Le président du Comité de sauvegarde de l'Amphiglance, M. Paul-Henri Angers, avait convoqué la presse, hier, afin de faire connaître la position de son groupe et l'analyse qu'il fait de ce dossier.

M. Angers a tout au long de sa présentation insisté sur l'influence néfaste (danger de hausse de la délinquance) qu'occasionnerait la fermeture de la patinoire couverte. Répétant que son groupe se situe à l'extérieur du débat politique qui oppose la ville et le "Comité des payeurs de taxes", il ne peut, par ailleurs, accepter que les intervenants se fassent du capital politique sur le dos de la jeunesse.

Selon M. Angers, la fermeture provoquerait la perte de 50,000 heures / personnes / loisirs pour les jeunes et gaspillerait bien des efforts tout en démobilisant pour l'avenir, l'armée des 300 travailleurs bénévoles qui oeuvrent dans le domaine des loisirs à l'Amphiglance.

Le comité de sauvegarde demande aux citoyens de se joindre à lui pour les derniers jours, sollicitant par ailleurs leur appui financier. Le comité est par ailleurs à l'origine d'une journée communautaire qui se déroulera dimanche (journée du référendum) et qui donnera lieu à toute une série d'activités sur glace (hockey, patinage artistique, etc.) de même qu'une soirée à la hutte du terrain des loisirs.

Autres avenues

Par ailleurs, si jamais une autre avenue était trouvée, permettant de maintenir l'Amphiglance ouverte (accord avec le constructeur pour effectuer les réparations ou autre), M. Angers a fait valoir: "Je retournerais immédiatement à mon travail, laissant la querelle politique aux politiciens".

Concertation née d'un projet visant l'aménagement d'une cour d'école

par Gérald OUELLET

L'aménagement de la cour de l'école primaire Marie-Renouard du secteur Giffard, à Beauport, un projet qui a suscité la concertation des parents, des enseignants et de la direction. C'est ce que déclarait hier au SOLEIL, Mme Lise Racine, directrice de l'école.

En effet, c'est à l'automne 1981, que la Commission scolaire Beauport, a alloué un montant de \$23,175 en vue de l'aménagement de la cour d'école.

Cette subvention a immédiatement suscité l'intérêt et la concertation des différents agents de l'éducation et, dès cet instant, un comité composé de parents, d'enseignants, de professionnels de l'éducation physique et d'un directeur d'école a été mis sur pied. Ce comité travaille depuis en collaboration avec le personnel de la Commission scolaire Beauport: régisseur de l'équipement, contremaître, ouvriers, secrétaires, etc.

Après consultation auprès des enfants, des parents et du personnel de l'école, le comité a élaboré le plan de l'aménagement et assume depuis le leadership de la réalisation de ces plans.

Mme Racine a souligné de façon particulière le travail que des parents ont accompli bénévolement dans ce projet. La compétence de ces derniers, soudeur, ouvrier,

ingénieur a été mise au service du milieu.

Ce travail, dit-elle, équivaut à des semaines de bénévolat accompli sur ce projet.

Dimanche, les parents participeront avec leur famille à l'ouverture officielle de cette magnifique cour d'école.

Au nom des enfants du quartier, du personnel de l'école, Mme Racine a tenu à remercier en particulier pour leur collaboration

M. François Gingras, président du comité d'école, M. Paul Lafleur, du comité de la cour d'école, Mme Monique Hardy, une enseignante ainsi que M. Jacques Tremblay qui n'ont pas ménagé leurs énergies pour mener à bien le projet d'aménagement de la cour et ainsi prouver que la concertation parents-école existe dans le vécu, principalement quand ce vécu sert la cause des enfants.

Cause probable de l'incendie du club Sherwood

L'incendie qui a détruit le club Sherwood, à Charlesbourg, samedi dernier, serait probablement dû à une déféctuosité électrique, mais le chimiste J.-J. Ravary, de l'Institut de police scientifique de Montréal, qui a participé à l'enquête, hier et avant-hier, fera connaître sa décision définitive, la semaine prochaine.

Par contre, l'incendie qui a ravagé, hier matin, le magasin Entrepôt du Disque, situé au 4660, 4e Avenue, à Charlesbourg, est d'origine humaine, accidentelle ou volontaire. C'est ce que laissait entendre, hier soir, la police de Charlesbourg.

Ce dernier incendie a entraîné des pertes d'environ \$10,000 à \$15,000. Tout l'intérieur du magasin a été ravagé. Deux autres commerces ont subi des dégâts.

L'alerte a été lancée vers 3h20 du matin. Une douzaine de policiers-pompiers, dirigés par le sergent Denis Gaudreau, ont combattu les flammes environ une heure.

Quant à l'incendie au Sherwood, il avait éclaté vers 2h45 du matin, samedi dernier, et il a entraîné des pertes estimées à \$300,000. Le club avait fermé ses portes depuis environ 15 minutes et il n'y avait personne à l'intérieur lorsque le sinistre a pris naissance.

Chez Peoples, la Seiko n'est pas une question de réduction. C'est ce que nous y ajoutons.

Durant cette période-ci de l'année, vous verrez un tas d'aubaines sur les montres Seiko. Mais rien ne se compare à ce que nous offrons. Chez Peoples, votre Seiko n'est pas simplement protégée par la garantie Seiko, elle est aussi protégée par la GARANTIE INCONDITIONNELLE Peoples—peu importe ce qui l'endommage—pour une année entière. Quelque soit le dommage, nous le réparons.

C'est un surplus qui ne vous coûte rien. Chez Peoples, les prix des Seiko sont vrais. Vous trouverez



Garantie
La montre décrite au verso de cette carte est garantie inconditionnellement contre tout défaut de fabrication, dommage accidentel ou autre pour un an à compter de la date d'achat, période pendant laquelle elle sera réparée sans frais.

que nos prix courants sont aussi bas, ou peut-être plus bas que la plupart des maisons d'escomptes. Lan dernier, nous avons vendu plus de cent mille montres Seiko. Ça, ça ne se fait pas avec des prix plus élevés ou avec un choix réduit.

Dans de nombreux magasins Peoples vous pouvez choisir parmi plus de deux cents modèles de montres Seiko. Et pour le meilleur choix, magasinez tôt et profitez de notre excellent service des mises-de côté. Si vous en voulez pour votre argent, n'achetez pas une Seiko avant de vous rendre chez un Bijoutier Peoples.

PEOPLES⁺

Des gens dignes de confiance.

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

Offre d'hiver des détaillants Gulf

Moteur au point

dont vérification en 9 points de la batterie

À PARTIR DE **39⁹⁵*** (ou moins) À PARTIR DE **45⁹⁵*** (ou moins) À PARTIR DE **49⁹⁵*** (ou moins)

4 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE 6 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE 8 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

* bougies et main-d'œuvre comprises
* pour la plupart des voitures et camions légers
* supplément de \$ 8 pour fourgonnettes et véhicules climatisés
* vis platinees et condensateur en sus

LE DÉTAILLANT GULF PROCÉDERA AUX OPÉRATIONS SUIVANTES:

- Première analyse du système d'allumage
- vérification par oscilloscope pour évaluer les améliorations possibles par mise au point
- débit de la bobine
- câbles haute tension
- système d'allumage électronique
- Equilibrage des cylindres
- Vérification des câbles haute tension
- Vérification du chapeau d'allumeur
- Essai de la soupape de recyclage des gaz d'échappement
- Fourniture et pose de bougies antiparasites neuves
- Vérification et réglage de la distribution
- Inspection de l'élément du filtre à air
- Inspection du filtre à canalisation d'essence
- Vérification de la soupape RGC et de l'élément du filtre
- Inspection de toutes les courroies et de tous les boyaux
- Lubrification du volet de préchauffage du carburant, au besoin
- Test de l'antigel (le point de congélation sera noté)
- Réglage du carburateur, au besoin
- Vérification des niveaux de liquides
- Analyse finale du système d'allumage

Vérification en 9 points de la batterie avec le programme d'hiver "Moteur au point" Gulf

- Le détaillant vérifiera:
- les bornes (saleté ou corrosion)
 - le boîtier (fissures ou fuites) particulièrement au joint supérieur
 - la durée de vie restante
 - les fixations
 - le niveau d'électrolyte dans chaque cellule (batterie ordinaire)
 - la densité de l'électrolyte—minimum 1 250 (batterie ordinaire)
 - la tension en circuit ouvert
 - l'essai de charge afin de simuler la charge nécessaire lors du démarrage
 - l'alternateur-régulateur de tension

L'offre prend fin le 20 novembre 1982, chez les détaillants participants seulement.



* Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.



Ça, c'est de la performance!

QUÉBEC ET BANLIEUE/RIVE-SUD



Fantaisie de la nature

M. Raymond Goulet, du 1530 rue Nicolet à Québec, exhibe dans sa main, avec une fierté compréhensible, une patate pesant trois livres qu'il a récoltée sur sa ferme à Saint-Isidore, ces jours derniers.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom Fréchette

647-3361 du lundi au jeudi entre 13h et 15h

Emission de timbres

Le programme d'émissions de timbres pour 1983, mis de l'avant par le service des postes à Ottawa, promet de refléter les thèmes majeurs des communications, des transports, des sports et de l'histoire. Ainsi seront commémorés les auteurs E.J. Pratt et Laure Conan, le 100e anniversaire de l'Ambulance Saint-Jean du Canada, les Jeux universitaires mondiaux qui auront lieu à Edmonton, la fête du Canada, les scouts, l'explorateur sir Humphrey Gilbert, le centenaire de la découverte du nickel, les réalisations du curé F. Labelle et de l'esclave Josiah Henson, les trains, le centenaire de la faculté de droit de l'université Dalhousie à Halifax, ainsi que l'armée régulière et la milice.

Femme nouvelle

Le Centre de yoga et d'épanouissement Le Lotus organise pour demain, à 19h30, une soirée-rencontre avec Mataji fondatrice du Lotus, sur le thème: "La femme dans le monde de demain". L'entrée sera gratuite et réservée aux femmes. Cette soirée précèdera le séminaire "Femme nouvelle" qui sera présenté samedi et dimanche. Pour autres renseignements, composez 688-9110.

Recrutement

L'Association canadienne pour la santé mentale, région de Québec, est à la recherche d'hommes et de femmes désireux de travailler dans les cadres de son service de "parrainage et mar-

rainage infantile et juvénile". Ce service vise à venir en aide à des jeunes en traitement à l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur-de-Jésus de Québec. L'adulte bénévole assume un rôle de modèle et de support face au jeune avec lequel il est en contact. Les personnes intéressées doivent composer 683-1775.

Regroupement

Le 22e regroupement des sergents (anciens et nouveaux) aura lieu demain, à 20h, à l'arsenal du régiment des Fusiliers Mont-Royal, rue Henri-Julien, à Montréal. L'entrée sera libre. Pour autres renseignements, composez 514-489-8765.

Retrouvailles

V'là l'Bon Vent célèbrera, en 1983, son 25e anniversaire de fondation et, pour cette raison, cet organisme cherche à joindre tous les membres qui ont fait partie du groupe entre 1958 et 1982. Si vous n'avez pas été contactés ou si vous connaissez des anciens membres de ce groupe, communiquez avec Mme Lucie Drouin à 647-1481.

Unigai

Le groupe Unigai a besoin de membres et de bénévoles pour étendre et maintenir ses services d'aide. Son local est situé au 485 rue Richelieu. Cet organisme offre une variété de services à la collectivité homosexuelle de Québec dont le service d'aide téléphonique "Télégai" à 522-2555, du lundi au vendredi, de 19h30 à 23h.

Mérite forestier: la Beauce et Lotbinière ont leurs gagnants

par Gilles PÉPIN

LEVIS — Sauveur Perreault, de Saint-Edouard-de-Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, a gagné le premier prix du concours du mérite forestier de la région de Québec. Un prix en argent de \$1,500 ainsi qu'un trophée lui ont été remis, hier soir, à Lévis, par M. Yvon Fortin, administrateur régional du ministère de l'Énergie et des Ressources.

M. Perreault a gagné ce prix pour l'aménagement de son bois et, en particulier, de son érablière de 35 hectares. L'aspect qui a été privilégié, en cette 20e année du concours, fut la coupe d'éclaircie pré-commerciale. Trois prix sont attribués dans chacune des régions administratives du Québec.

M. Perreault s'intéresse à l'aménagement de la forêt depuis près de 25 ans. Propriétaire de quatre beaux lots d'une superficie de 90 hectares, il améliore sa propriété forestière d'année en année et il y consacre presque tous ses temps libres.

Entrepreneur en travaux de terrassement, il accorde naturellement une grande importance à la voirie forestière. Pour lui, l'accessibilité à ses lots est prioritaire. Il a construit environ cinq kilomètres de chemin gravé et il peut circuler en voiture dans presque toutes les sections de ses forêts.

Son travail est planifié et bien organisé. En plus de travaux de voirie et de drainage, il a planté récemment 10,000 épinettes et il prévoit en planter 2,000 autres au printemps. Ce propriétaire fait un peu d'éclaircies dans ses bois; chaque année, il coupe environ 100 cordes de bois.

M. Perreault est particulièrement fier de son érablière de 6,200 entailles où il a installé, il y a huit ans, un système



M. Sauveur Perreault reçoit le premier prix de \$1,500 pour l'aménagement de sa forêt et surtout de son érablière de 35 hectares.

de tubulure. Chaque printemps, l'érablière bourdonne d'activité. Il y transforme sur place, avec l'aide de sa famille, l'eau d'érable en différents produits qu'il vend en bonne partie au détail. M. Perreault a favorisé la croissance des jeunes tiges et il a planté récemment 200 nouveaux érables sur un espace encore inutilisé.

M. Roland Paquet

M. Roland Paquet, de Dosquet, dans Lotbinière, a gagné le prix de \$1,000, grâce surtout à des travaux de voirie forestière et de drainage qu'il a effectués sur sa terre à bois, située à huit kilomètres de sa demeure et de son commerce.

M. Paquet dit avoir acheté cette terre de 50 hectares dès l'âge de 16 ans, c'est-à-dire il y a 21 ans. Le bois y avait été bûché à blanc. Il y planta un millier de pins gris dans les trouées.

Comme le terrain était très humide, M. Paquet a drainé en creusant, à la pelle mécanique, des fossés de

plus d'un mètre de profondeur. Il a aménagé sur son lot un chemin principal et deux chemins latéraux reliés par des chemins de débordage espacés de 25 mètres. Cette voirie forestière lui permet de circuler facilement en véhicule partout sur sa terre à bois. Il a aménagé des chemins et des fossés sur une longueur



M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor, mérite le troisième prix au concours du mérite forestier pour la région de Québec.

de trois kilomètres.

D'autres travaux d'aménagement ont consisté principalement à enlever les feuillus, de façon à dégager les jeunes peuplements de résineux pour que ceux-ci puissent croître plus aisément. "J'en ai pour plusieurs années", de dire M. Paquet, conscient des nombreux efforts que nécessite l'a-



M. Roland Paquet de Dosquet gagne \$1,000 et le trophée rattaché à ce prix.

ménagement d'un lot boisé.

M. P.-Eugène Bolduc

M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor de Beauce, a gagné un trophée et \$500, soit le troisième prix du concours régional du mérite forestier. M. Bolduc a aidé la croissance des arbres dans son érablière de 45 hectares et de 5,000 en-

taillés, en creusant des fossés.

Il a fait aussi un gros travail de voirie forestière en accord avec ses voisins, un chemin qui traverse en effet plusieurs lots. Avec l'aide du groupement forestier de la Chaudière, M. Bolduc a aussi effectué une coupe sélective dans un jeune peuplement d'érables.

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

5000, rue Saint-Félix

CAP-ROUGE

Renseignements: (418) 872-8041

LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE

De 10h à 17h

BRUNCH à partir de 11h30 (\$4.00)

(Gratuit enfants, moins de 10 ans)

Service de GARDERIE (gratuit)

OUVERT AU GRAND PUBLIC - TOUTE LA FAMILLE EST INVITÉE

Le personnel et les étudiants vous accueilleront. Les départements et services, les ateliers spécialisés, le centre sportif, les résidences seront ouverts et vous présenteront des activités, des expositions, des démonstrations, etc.

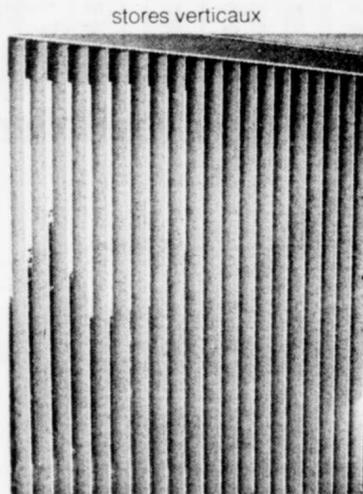


UNE BONNE OCCASION POUR CONNAÎTRE CE MILIEU ET S'INFORMER SUR LES PROGRAMMES OFFERTS



avant Noël 25% de rabais sur les stores horizontaux et verticaux

avec un choix de 264 couleurs

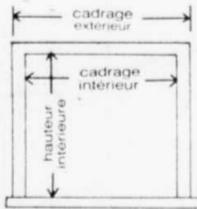


par exemple: 36 po. x 72 po. rég. 152\$

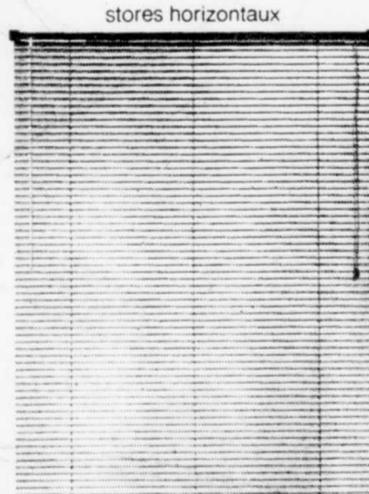
rabais de 38\$

114\$

comment mesurer



- L'excellence de Levolor (mécanisme doux, durabilité)
- S'harmonisent agréablement avec tout ameublement
- Permettent de contrôler la lumière du jour et de conserver l'intimité désirée
- Efficaces économiseurs d'énergie en gardant la chaleur à l'intérieur
- Entretien facile
- Selon mesures désirées



par exemple: 36 po. x 72 po. rég. 118,50\$

rabais de 29,62\$

88⁸⁸\$

Hâtez-vous! Encore deux semaines pour livraison avant Noël...

Cumulus le meilleur rapport qualité-prix!

Canapés, canapés-lits, fauteuils, bibliothèques, tables, chambre à coucher.

Stores vénitiens et verticaux, toiles et stores de tous genres.

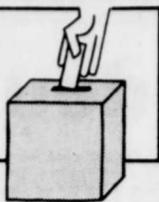
Lampes, décorations et autres accessoires d'appartement.

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec - 694-1818

Stationnement gratuit: Place de l'Hôtel de Ville et Carré d'Youville

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Rectificatif

A la ville Baie-Saint-Paul, c'est M. Rosaire Tremblay qui a été élu conseiller au siège 3, avec 1,081 votes et une majorité de 685 sur son opposant, M. Rosaire Gravel. Notre tex-

te de lundi ne donnait que 181 votes à M. Tremblay, pouvant ainsi laisser croire que son adversaire l'avait emporté avec 396 votes.

Deux professeurs de français sont engagés à Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — La Commission scolaire régionale du Bas-Saint-Laurent a adopté hier une résolution visant à l'engagement de deux professeurs de français, ce qui devrait régler en bonne partie le litige qui opposait tant les professeurs que les élèves et les parents à la direction de la polyvalente Paul-Hubert, où l'on avait établi depuis le début de l'année un régime d'heures partagées pour l'enseignement du français.

On se souviendra qu'au début d'octobre, 20 professeurs de français de l'école Paul-Hubert avaient débrayé spontanément pour protéger contre ce régime d'heures partagées,

la porte-parole des professeurs ayant alors fait valoir que ce n'était pas contre la charge d'enseignement que les professeurs voulaient protester, mais contre la dimension pédagogique de ce système.

En vertu de ces horaires partagés, neuf groupes d'élèves avaient deux professeurs de français. Un sondage de l'association étudiante avait alors indiqué que la majorité des élèves soumis à ce régime craignaient sérieusement de rater leur année en cette matière.

En vertu de la résolution que les commissaires ont adoptée mardi soir, par 11 voix contre 8, la commission scolaire procédera donc à l'emploi de 2,2 professeurs, ce qui entraînera un déboursé de l'ordre de 90,000 dollars.

400,000 cordes de bois à mettre en marché

SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce doit mettre en marché 400,000 cordes de sapin et épinette, en 1983, s'il veut répondre à la demande qu'ont fait les 5,000 producteurs de cette région.

C'est le résultat que le syndicat a obtenu des demandes de contingent que les producteurs de la Beauce ont fait parvenir avant le 15 octobre dernier, a déclaré au SOLEIL M. Simond Giguère, de l'UPA de Beauce.

Selon lui, "ces 400,000 cordes de sapin et épinette correspondent aux besoins que le syndicat avait anticipés pour 1983 et dire qu'en 1982, la demande des producteurs de bois de la Beauce, à la même date, s'établissait à

350,000 cordes et qu'avant la venue de la tordeuse, la demande n'était que de 150,000 cordes".

Ceci démontre une progression importante de la demande des producteurs qui est due aux effets accumulés de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et à l'absence de débouchés pour le sciage, a précisé M. Giguère.

Tout en admettant que le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a accepté de collaborer de bonne foi à ce plan de récupération, M. Giguère a dit que "le syndicat n'entend pas démorde de son objectif qui est de mettre en marché le bois affecté par la tordeuse".

Mérite forestier: la Beauce et Lotbinière ont leurs gagnants

par Gilles PÉPIN

LEVIS — Sauveur Perreault, de Saint-Edouard-de-Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, a gagné le premier prix du concours du mérite forestier de la région de Québec. Un prix en argent de \$1,500 ainsi qu'un trophée lui ont été remis, hier soir, à Lévis, par M. Yvon Fortin, administrateur régional du ministère de l'Énergie et des Ressources.

M. Perreault a gagné ce prix pour l'aménagement de son bois et, en particulier, de son érablière de 35 hectares. L'aspect qui a été privilégié, en cette 20e année du concours, fut la coupe d'éclaircie pré-commerciale. Trois prix sont attribués dans chacune des régions administratives du Québec.

M. Perreault s'intéresse à l'aménagement de la forêt depuis près de 25 ans. Propriétaire de quatre beaux lots d'une superficie de 90 hectares, il améliore sa propriété forestière d'année en année et il y consacre presque tous ses temps libres.

Entrepreneur en travaux de terrassement, il accorde naturellement une grande importance à la voirie forestière. Pour lui, l'accessibilité à ses lots est prioritaire. Il a construit environ cinq kilomètres de chemin gravé et il peut circuler en voiture dans presque toutes les sections de ses forêts.

Son travail est planifié et bien organisé. En plus de travaux de voirie et de drainage, il a planté récemment 10,000 épinettes et il prévoit en planter 2,000 autres au printemps. Ce propriétaire fait un peu d'éclaircies dans ses bois; chaque année, il coupe environ 100 cordes de bois.

M. Perreault est particulièrement fier de son érablière de 6,200 entailles où il a installé, il y a huit ans, un système



M. Sauveur Perreault reçoit le premier prix de \$1,500 pour l'aménagement de sa forêt et surtout de son érablière de 35 hectares.



M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor, mérite le troisième prix au concours du mérite forestier pour la région de Québec.



M. Roland Paquet de Dosquet gagne \$1,000 et le trophée rattaché à ce prix.

de tubulure. Chaque printemps, l'érablière bourdonne d'activité. Il y transforme sur place, avec l'aide de sa famille, l'eau d'érable en différents produits qu'il vend en bonne partie au détail. M. Perreault a favorisé la croissance des jeunes tiges et il a planté récemment 200 nouveaux érables sur un espace encore inutilisé.

M. Roland Paquet

M. Roland Paquet, de Dosquet, dans Lotbinière, a gagné le prix de \$1,000, grâce surtout à des travaux de voirie forestière et de drainage qu'il a effectués sur sa terre à bois, située à huit kilomètres de sa demeure et de son commerce.

M. Paquet dit avoir acheté cette terre de 50 hectares dès l'âge de 16 ans, c'est-à-dire il y a 21 ans. Le bois y avait été bûché à blanc. Il y planta un millier de pins gris dans les trouées.

Comme le terrain était très humide, M. Paquet a drainé en creusant, à la pelle mécanique, des fossés de

plus d'un mètre de profondeur. Il a aménagé sur son lot un chemin principal et deux chemins latéraux reliés par des chemins de débordage espacés de 25 mètres. Cette voirie forestière lui permet de circuler facilement en véhicule partout sur sa terre à bois. Il a aménagé des chemins et des fossés sur une longueur

de trois kilomètres.

D'autres travaux d'aménagement ont consisté principalement à enlever les feuillus, de façon à dégager les jeunes peuplements de résineux pour que ceux-ci puissent croître plus aisément. "J'en ai pour plusieurs années", de dire M. Paquet, conscient des nombreux efforts que nécessite l'a-

ménagement d'un lot boisé.

M. P.-Eugène Bolduc

M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor de Beauce, a gagné un trophée et \$500, soit le troisième prix du concours régional du mérite forestier. M. Bolduc a aidé la croissance des arbres dans son érablière de 45 hectares et de 5,000 en-

tailles, en creusant des fossés.

Il a fait aussi un gros travail de voirie forestière en accord avec ses voisins, un chemin qui traverse en effet plusieurs lots. Avec l'aide du groupement forestier de la Chaudière, M. Bolduc a aussi effectué une coupe sélective dans un jeune peuplement d'é-

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

5000, rue Saint-Félix
CAP-ROUGE

Renseignements: (418) 872-8041

LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE

De 10h à 17h
BRUNCH à partir de 11h30 (\$4.00)
(Gratuit enfants, moins de 10 ans)
Service de GARDERIE (gratuit)

OUVERT AU GRAND PUBLIC - TOUTE LA FAMILLE EST INVITÉE

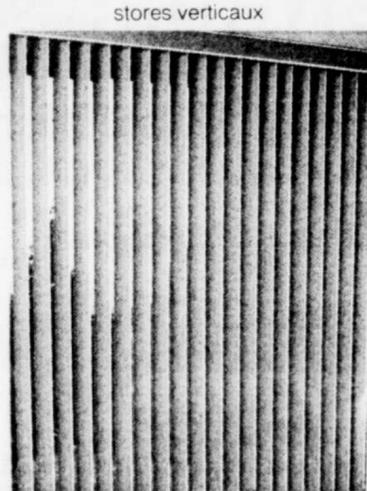
Le personnel et les étudiants vous accueilleront. Les départements et services, les ateliers spécialisés, le centre sportif, les résidences seront ouverts et vous présenteront des activités, des expositions, des démonstrations, etc.



UNE BONNE OCCASION POUR CONNAÎTRE CE MILIEU ET S'INFORMER SUR LES PROGRAMMES OFFERTS



avant Noël 25% de rabais sur les stores horizontaux et verticaux avec un choix de 264 couleurs



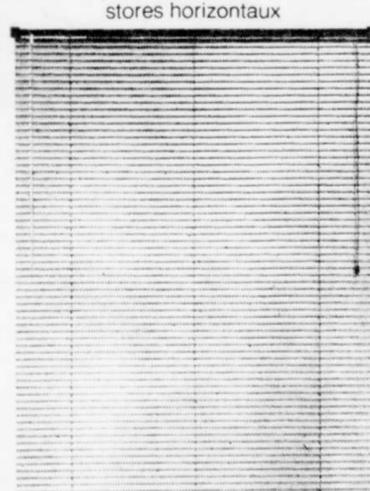
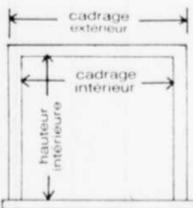
stores verticaux
par exemple: 36 po. x 72 po.
rég. 152\$

rabais de 38\$

114\$

- L'excellence de Levolor (mécanisme doux, durabilité)
- S'harmonisent agréablement avec tout ameublement
- Permettent de contrôler la lumière du jour et de conserver l'intimité désirée
- Efficacement économiseurs d'énergie en gardant la chaleur à l'intérieur
- Entretien facile
- Selon mesures désirées

comment mesurer



stores horizontaux
par exemple: 36 po. x 72 po.
rég. 118,50\$

rabais de 29,62\$

88⁸⁸\$

Hâtez-vous! Encore deux semaines pour livraison avant Noël...

Cumulus

le meilleur rapport qualité-prix!

Canapés, canapés-lits, fauteuils, bibliothèques, tables, chambre à coucher.

Stores vénitiens et verticaux, toiles et stores de tous genres.

Lampes, décorations et autres accessoires d'appartement.

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec - 694-1818

Stationnement gratuit: Place de l'Hotel de Ville et Carré d'Youville

EST DU QUÉBEC / CHARLEVOIX / CÔTE-NORD



La population de La Malbaie est convoquée à l'hôtel de ville, mercredi prochain, pour discuter de l'usine de chloration.

Usine de chloration

La Malbaie coincée entre ses contribuables et l'Etat

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — La ville de La Malbaie est coincée. D'une part, il y a les contribuables du quartier Rivière-Mailoux qui refusent d'entériner un règlement d'emprunt pour la construction d'une usine de chloration sur leur réseau d'aqueduc, alors que d'autre part, il y a le ministère de l'Environnement qui presse la municipalité d'entreprendre les travaux de construction, sinon il émettra une ordonnance.

La ville de La Malbaie est coincée. Pour répondre aux exigences du ministère de l'Environnement, elle devrait investir \$60,000 pour la rénovation de l'usine de chloration de la rue Doucet, même si la situation géographique de cette usine ne lui permet plus de se

développer. D'autre part, il en coûterait le double pour aménager un nouveau complexe dans un endroit plus adéquat.

Afin de faire le point sur la situation, le conseil municipal a convoqué les contribuables à une réunion d'information et de consultation, mercredi prochain, à l'hôtel de ville. "Notre marge de manœuvre rétrécit de jour en jour", déclare le maire, M. Lucien Harvey, en faisant allusion aux fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui se font de plus en plus insistants.

Ce que le conseil va entreprendre c'est une vaste entreprise de relations publiques. Les contribuables de Rivière-Mailoux ont refusé de donner leur accord, l'été dernier, à un règlement d'emprunt de \$105,000, parce qu'ils estimaient ne pas avoir les moyens d'assumer cette dette. Ils sont 140 rattachés au réseau d'aqueduc. Le conseil municipal a transmis le message au ministère de l'En-

vironnement qui lui a répondu que si c'était le cas, le ministère des Affaires municipales a des programmes de subventions à cet effet. S'il faut se fier aux commentaires émis par des citoyens du quartier lors de la séance régulière du conseil, il n'est pas question qu'ils changent d'avis "que le ministère fasse construire l'usine et qu'il la paye. Nous autres, on est pas capables de payer cette dette."

Pour ce qui est de l'usine de la rue Doucet, le conseil doit bien préparer le terrain avant de présenter un règlement d'emprunt aux contribuables. La nouvelle usine s'avère presque indispensable. Si les citoyens décident qu'ils n'en veulent pas, la municipalité ne pourra plus mettre de l'avant de nouveaux développements domiciliaires. Comme partout ailleurs, les contribuables par les temps qui courent sont peu enclins à entendre parler de gros emprunts et d'augmentations de taxes, aussi minimes soient-elles.

Signature dans 15 jours

Amqui a \$7 millions pour épurer les eaux

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Le Conseil du trésor du Québec a donné, à la fin d'octobre, son accord au projet d'assainissement des eaux pour la ville et la paroisse d'Amqui, pour un montant d'environ \$7 millions.

Le greffier de la ville d'Amqui, M. François Duranleau, a précisé que ce projet avait été accepté tel que négocié par la ville d'Amqui et la paroisse, soit la municipalité de Saint-Benoît-Joseph-Labre, mais que les ententes avec le ministère de l'Environnement ne seront vraisemblablement pas signées avant encore au moins une quinzaine de jours, afin de permettre au nouveau conseil municipal d'Amqui de prendre connaissance du dossier.

On sait en effet que lors des élections municipales de dimanche dernier, les citoyens d'Amqui ont élu un nouveau maire, M. Jean-Luc Joncas ayant défait le maire sortant, M. Sylvio Bérubé. Ce dernier avait piloté depuis deux ans environ le dossier de l'assainissement des eaux. Depuis les élections, la ville compte en fait un nouveau maire et trois nouveaux conseillers.

Le coût du projet d'assainissement des eaux est évalué à environ \$7 millions, dont quelque \$5 millions pour Amqui et \$2 millions pour Saint-Benoît-Joseph-Labre, les deux municipalités devant financer 17 pour 100 du coût pour chacune d'elles.

Il s'agit en quelque sorte de la construction d'une usine d'épuration des eaux qui desservirait les deux municipalités, selon des plans qui devront être approuvés

par le ministère de l'Environnement.

On est donc encore loin d'un échéancier pour la réalisation du projet, puisqu'il faudra compter plusieurs mois

pour la réalisation des plans et devis, ce qui veut dire, selon M. Duranleau, que la réalisation ne débuterait pas avant l'automne de 1983 ou même au printemps de 1984.

Notre-Dame-du-Lac a une réponse favorable

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIÈRE — Le ministre des Affaires municipales, M. Jacques Léonard, rencontrera la semaine prochaine les représentants de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac afin de prendre connaissance des problèmes financiers de cette ville.

La nouvelle a été annoncée hier par M. Bertrand Landry, du comité provisoire des citoyens, qui en avait eu confirmation au cours de la soirée. La rencontre aura lieu au bureau du ministre à Québec mercredi prochain à 10h. Outre les représentants des comités de citoyens et du conseil de ville, la rencontre réunira le député Léonard Lévesque, le préfet de la MRC de Témiscouata et des membres de la gestion financière du ministère des Affaires municipales.

Notre-Dame-du-Lac, actuellement

aux prises avec une dette qui dépasse l'ensemble de son budget. Selon la municipalité, le ministre est en grande partie responsable de cette situation. "Tous les gestes posés par la ville ont été entérinés par le ministre, soutient M. Landry. On est prêts à payer notre part, de ce qu'on a eu mais il est hors de question et hors de nos moyens de tripler le compte de taxes des contribuables."

Le conseil municipal avait déjà adressé une demande formelle de rencontre au ministre au début de novembre, a rappelé M. Landry. La présence du ministre à cette rencontre représente, aux yeux du conseil, un engagement moral du ministre.

M. Landry a encore ajouté que cette nouvelle ne changeait rien à l'assemblée qui doit avoir lieu lundi soir, à Notre-Dame-du-Lac, pour les citoyens.

Recomptage judiciaire

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Un recomptage judiciaire a été demandé dans les districts électoraux de St-Germain et de St-Pie X, à Rimouski, soit les deux districts qui ont élu des femmes au conseil municipal, Mmes Lisette Morin dans Saint-Germain, et Mabel Drouin dans St-Pie-X. Dans le district no 3, Mme Morin a été déclarée élue avec une majorité de 12 voix sur son

adversaire M. Ghislain St-Pierre, ayant rapporté 614 voix contre 602. Dans le district no 7, Mme Mabel Drouin a défait le conseiller sortant M. Gabriel Gagné, qui sollicitait un cinquième mandat, par 823 voix contre 799, soit une majorité de 24 voix. Dans le cas du quartier St-Pie X, le recomptage doit avoir lieu ce matin en cour supérieure, au palais de justice de Rimouski, alors que celui concernant le quartier St-Germain aura lieu vendredi matin, au même endroit.

Chez Peoples,
la Seiko n'est pas une
question de réduction.
C'est ce que
nous y ajoutons.

Durant cette période-ci de l'année, vous verrez un tas d'aubaines sur les montres Seiko. Mais rien ne se compare à ce que nous offrons. Chez Peoples, votre Seiko n'est pas simplement protégée par la garantie Seiko, elle est aussi protégée par la GARANTIE INCONDITIONNELLE Peoples — peu importe ce qui l'endommage — pour une année entière. Quelque soit le dommage, nous le réparerons.

C'est un surplus qui ne vous coûte rien. Chez Peoples, les prix des Seiko sont vrais. Vous trouverez

Garantie

La montre décrite au verso de cette carte est garantie inconditionnellement contre tout défaut de fabrication, dommage accidentel ou autre pour un an à compter de la date d'achat, période pendant laquelle elle sera réparée sans frais.

que nos prix courants sont aussi bas, ou peut-être plus bas que la plupart des maisons d'escomptes. Lan dernier, nous avons vendu plus de cent mille montres Seiko. Ça, ça ne se fait pas avec des prix plus élevés ou avec un choix réduit.

Dans de nombreux magasins Peoples vous pouvez choisir parmi plus de deux cents modèles de montres Seiko. Et pour le meilleur choix, magasinez tôt et profitez de notre excellent service des mises-de côté. Si vous en voulez pour votre argent, n'achetez pas une Seiko avant de vous rendre chez un Bijoutier Peoples.

PEOPLES⁺
Des gens dignes de confiance.

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

Offre d'hiver
des détaillants Gulf

Moteur
au point

dont
vérification
en 9 points
de la
batterie

À PARTIR DE 39⁹⁵* (ou moins) À PARTIR DE 45⁹⁵* (ou moins) À PARTIR DE 49⁹⁵* (ou moins)

4 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE 6 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE 8 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

* bougies et main-d'oeuvre comprises
* pour la plupart des voitures et camions légers
* supplément de \$ 8 pour fourgonnettes et véhicules climatisés
* vis platinees et condensateur en sus

LE DÉTAILLANT GULF PROCÉDERA AUX OPÉRATIONS SUIVANTES:

- Première analyse du système d'allumage
 - vérification par oscilloscope pour évaluer les améliorations possibles par mise au point
 - débit de la bobine
 - câbles haute tension
 - système d'allumage électronique
- Équilibrage des cylindres
- Vérification des câbles haute tension
- Vérification du chapeau d'allumeur
- Essai de la soupape de recyclage des gaz d'échappement
- Fourniture et pose de bougies antiparasites neuves
- Vérification et réglage de la distribution
- Inspection de l'élément du filtre à air
- Inspection du filtre à canalisation d'essence
- Vérification de la soupape RGC et de l'élément du filtre
- Inspection de toutes les courroies et de tous les boyaux
- Lubrification du volet de préchauffage du carburant, au besoin
- Test de l'antigel (le point de congélation sera noté)
- Réglage du carburateur, au besoin
- Vérification des niveaux de liquides
- Analyse finale du système d'allumage

Vérification en 9 points de la batterie avec le programme d'hiver "Moteur au point" Gulf

- Le détaillant vérifiera:
 - les bornes (saleté ou corrosion)
 - le boîtier (fissures ou fuites) particulièrement au joint supérieur
 - la durée de vie restante
 - les fixations
 - le niveau d'électrolyte dans chaque cellule (batterie ordinaire)
 - la densité de l'électrolyte — minimum 1 250 (batterie ordinaire)
 - la tension en circuit ouvert
 - l'essai de charge afin de simuler la charge nécessaire lors du démarrage
 - l'alternateur-régulateur de tension

L'offre prend fin le 20 novembre 1982, chez les détaillants participants seulement.



* Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'usager inscrit Gulf Canada Limitée.



Ça, c'est
de la performance!

QUÉBEC RÉGIONAL

Le lock-out est réglé à Montmagny

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Les 25 employés municipaux de la ville de Montmagny, en lock-out depuis le 2 août, devraient reprendre le travail dès lundi. Les deux parties ont trouvé un terrain d'entente et adopté hier à

100 pour 100 une recommandation du conciliateur.

Mardi, après une journée de négociation qui avait donné lieu à un premier rapprochement, le conciliateur, M. François Guérin, a pris à sa charge les derniers points litigieux et présenté une recommandation aux

deux parties. Mardi soir, les syndiqués votaient à 100 pour 100 en faveur de l'offre et hier, en soirée, le conseil municipal votait lui aussi à l'unanimité pour ces mêmes offres.

C'est vendredi que devrait être finalisée l'entente verbale et la signature de la convention collective

pourrait avoir lieu le même jour.

Syndiqués et employeur ont convenu de ne pas rendre publics les détails de l'entente avant la signature de la convention. On se rappellera cependant que les principaux points de désaccord portaient sur les augmentations salariales et le régime de

congés de maladie.

Le négociateur de la ville, M. Robert Saint-Onge, a toutefois précisé au SOLEIL que le conseil n'a pas la prétention de crier victoire, après un conflit qui a duré si longtemps, mais qu'il croit néanmoins avoir respecté les objectifs essentiels que la ville s'était fixés.

Cette nouvelle réjouira particulièrement les usagers de l'arène municipale, notamment les jeunes hockeyeurs amateurs, dont la saison était menacée. Une manifestation était d'ailleurs prévue pour jeudi soir afin de signifier aux parties le mécontentement de la population devant la lenteur du dossier.



Le Soleil, Denis Gauthier

Usine de chloration La Malbaie coincée entre ses contribuables et l'Etat

par Denis GAUTHIER
(collaboration spéciale)

LA MALBAIE — La ville de La Malbaie est coincée. D'une part, il y a les contribuables du quartier Rivière-Mailloux qui refusent d'entériner un règlement d'emprunt pour la construction d'une usine de chloration sur leur réseau d'aqueduc, alors que d'autre part, il y a le ministère de l'Environnement qui presse la municipalité d'entreprendre les travaux de construction, sinon il émettra une ordonnance.

La ville de La Malbaie est coincée. Pour répondre aux exigences du ministère de l'Environnement, elle devrait investir \$60,000 pour la rénovation de l'usine de chloration de la rue Doucet, même si la situation géographique de cette usine ne lui permet plus de se

développer. D'autre part, il en coûterait le double pour aménager un nouveau complexe dans un endroit plus adéquat.

Afin de faire le point sur la situation, le conseil municipal a convoqué les contribuables à une réunion d'information et de consultation, mercredi prochain, à l'hôtel de ville. "Notre marge de manœuvre rétrécit de jour en jour", déclare le maire, M. Lucien Harvey, en faisant allusion aux fonctionnaires du ministère de l'Environnement qui se font de plus en plus insistants.

Ce que le conseil va entreprendre c'est une vaste entreprise de relations publiques. Les contribuables de Rivière-Mailloux ont refusé de donner leur accord, l'été dernier, à un règlement d'emprunt de \$105,000, parce qu'ils estimaient ne pas avoir les moyens d'assumer cette dette. Ils sont 140 rattachés au réseau d'aqueduc. Le conseil municipal a transmis le message au ministère de l'En-

vironnement qui lui a répondu que si c'était le cas, le ministère des Affaires municipales a des programmes de subventions à cet effet. S'il faut se fier aux commentaires émis par des citoyens du quartier lors de la séance régulière du conseil, il n'est pas question qu'ils changent d'avis "que le ministère fasse construire l'usine et qu'il la paye. Nous autres, on est pas capables de payer cette dette."

Pour ce qui est de l'usine de la rue Doucet, le conseil doit bien préparer le terrain avant de présenter un règlement d'emprunt aux contribuables. La nouvelle usine s'avère presque indispensable. Si les citoyens décident qu'ils n'en veulent pas, la municipalité ne pourra plus mettre de l'avant de nouveaux développements domiciliaires. Comme partout ailleurs, les contribuables par les temps qui courent sont peu enclins à entendre parler de gros emprunts et d'augmentations de taxes, aussi minimes soient-elles.

Syndicat des producteurs:

La Beauce devra mettre 400,000 cordes de bois sur le marché en 1983

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce doit mettre en marché 400,000 cordes de sapin et épinette, en 1983, s'il veut répondre à la demande qu'ont faite les 5,000 producteurs de cette région.

C'est le résultat que le syndicat a obtenu des demandes de contingent que les producteurs de la Beauce ont fait parvenir avant le 15 octobre dernier, de déclarer au SOLEIL M. Simon Giguère, de l'UPA de la Beauce.

Selon M. Giguère, "ces 400,000 cordes de sapin et épinette correspondent aux besoins que le syndicat avait anticipés pour 1983 et dire qu'en 1982, la demande des producteurs de bois de la Beauce, à la même date, s'établissait à 350,000 cordes et qu'avant la venue de la tordeuse, la demande n'était que de 150,000 cordes".

Ceci démontre clairement une progression importante de la demande des producteurs qui est due aux effets accumulés de l'épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette jusqu'à maintenant et à l'absence de débouchés pour le sciage, d'indiquer M. Simon Giguère.

Pour tenter de répondre à cette demande, d'ajouter M. Giguère, "le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce devra avoir plus que jamais l'appui des producteurs, appui d'autant plus nécessaire pour que le ministre Yves Duhaime réalise et applique le plan de récupération des bois affectés par la tordeuse que son ministère, en collaboration avec l'industrie et les syndicats ou offices, préparera dans les semaines qui suivent".

Tout en admettant que le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce a accepté de collaborer de bonne foi à ce plan de récupération, M. Giguère a clairement laissé entendre que "le syndicat n'entend pas démorir de son objectif qui est de mettre en marché le bois affecté par la tordeuse des producteurs de la Beauce". Par contre, ajoutez-



il, "la situation économique qui prévaudra en 1983 rendra très difficile les négociations avec les compagnies de pâtes et papiers, ce qui obligera le syndicat d'être modéré dans ses demandes d'augmentations de prix pour 1983".

Il résulte d'une telle situation que le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce demande aux producteurs qui envisagent de produire du bois pour 1983, d'attendre d'avoir reçu leurs permis de mise en marché avant de faire quoi que ce soit.

Chez Peoples,
la Seiko n'est pas une
question de réduction.
C'est ce que
nous y ajoutons.

Durant cette période-ci de l'année, vous verrez un tas d'aubaines sur les montres Seiko. Mais rien ne se compare à ce que nous offrons. Chez Peoples, votre Seiko n'est pas simplement protégée par la garantie Seiko, elle est aussi protégée par la GARANTIE INCONDITIONNELLE Peoples — peu importe ce qui l'endommage — pour une année entière. Quelque soit le dommage, nous le réparerons.

C'est un surplus qui ne vous coûte rien. Chez Peoples, les prix des Seiko sont vrais. Vous trouverez



Garantie
La montre décrite au verso de cette carte est garantie inconditionnellement contre tout défaut de fabrication, dommage accidentel ou autre pour un an à compter de la date d'achat, période pendant laquelle elle sera réparée sans frais.

que nos prix courants sont aussi bas, ou peut-être plus bas que la plupart des maisons d'escomptes. L'an dernier, nous avons vendu plus de cent mille montres Seiko. Ça, ça ne se fait pas avec des prix plus élevés ou avec un choix réduit.

Dans de nombreux magasins Peoples vous pouvez choisir parmi plus de deux cents modèles de montres Seiko. Et pour le meilleur choix, magasinez tôt et profitez de notre excellent service des mises-de côté. Si vous en voulez pour votre argent, n'achetez pas une Seiko avant de vous rendre chez un Bijoutier Peoples.

PEOPLES⁺

Des gens dignes de confiance.



Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

Offre d'hiver
des détaillants Gulf

**Moteur
au point**

dont
vérification
en 9 points
de la
batterie

À PARTIR DE **39⁹⁵*** (ou moins) 4 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE
À PARTIR DE **45⁹⁵*** (ou moins) 6 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE
À PARTIR DE **49⁹⁵*** (ou moins) 8 CYLINDRES À ALLUMAGE ÉLECTRONIQUE

* bougies et main-d'oeuvre comprises
* pour la plupart des voitures et camions légers
* supplément de \$ 8 pour fourgonnettes et véhicules climatisés
* vis platines et condensateur en sus

LE DÉTAILLANT GULF PROCÉDERA AUX OPÉRATIONS SUIVANTES:

- Première analyse du système d'allumage
- vérification par oscilloscope pour évaluer les améliorations possibles par mise au point
- débit de la bobine
- câbles haute tension
- système d'allumage électronique
- Équilibrage des cylindres
- Vérification des câbles haute tension
- Vérification du chapeau d'allumeur
- Essai de la soupape de recyclage des gaz d'échappement
- Fourniture et pose de bougies antiparasites neuves
- Vérification et réglage de la distribution
- Inspection de l'élément du filtre à air
- Inspection du filtre à canalisation d'essence
- Vérification de la soupape RGC et de l'élément du filtre
- Inspection de toutes les courroies et de tous les boyaux
- Lubrification du volet de préchauffage du carburant, au besoin
- Test de l'antigel (le point de congélation sera noté)
- Réglage du carburateur, au besoin
- Vérification des niveaux de liquides
- Analyse finale du système d'allumage

Vérification en 9 points de la batterie avec le programme d'hiver "Moteur au point" Gulf

- Le détaillant vérifiera:
 - les bornes (saleté ou corrosion)
 - le boîtier (fissures ou fuites) particulièrement au joint supérieur
 - la durée de vie restante
 - les fixations
 - le niveau d'électrolyte dans chaque cellule (batterie ordinaire)
 - la densité de l'électrolyte — minimum 1 250 (batterie ordinaire)
 - la tension en circuit ouvert
 - l'essai de charge afin de simuler la charge nécessaire lors du démarrage
 - l'alternateur-régulateur de tension

L'offre prend fin le 20 novembre 1982, chez les détaillants participants seulement.



* Marque déposée et conception graphique Gulf de Gulf Oil Corporation utilisées par l'utilisateur inscrit Gulf Canada Limitée.



Ça, c'est
de la performance!

QUÉBEC RÉGIONAL

en bref

Vente pyramidale

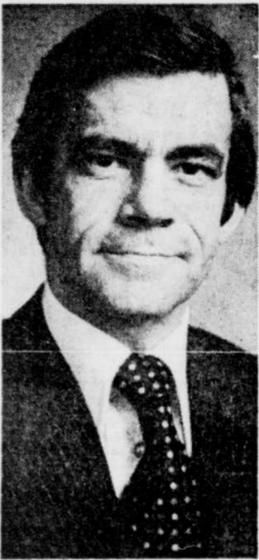
Des agents de vente pyramidale sont à l'oeuvre dans la Beauce. Ils convoquent les gens à des réunions et ils les invitent à souscrire \$1,000 en leur faisant miroiter un profit rapide de \$8,000.

Des assemblées ont eu lieu dans plusieurs municipalités. Malheureusement, attirés par l'appât du gain facile, les gens se laissent entraîner. La Sûreté du Québec tient à les prévenir que la vente pyramidale est interdite par la loi pénale et qu'ils s'exposent à des sanctions.

Bergeron sera candidat

THETFORD-MINES — L'ancien député unioniste de Frontenac à l'Assemblée nationale, Me Marc Bergeron (1966-1970), sera à nouveau candidat de l'Union nationale lors des prochaines élections provinciales mais dans une autre circonscription.

Dans Frontenac, Bergeron avait été élu en 1966 mais défait en 1970, en 1973, en 1976 et en 1981. Actuellement, l'UN mène une campagne de financement dans Frontenac. L'objectif a été fixé à \$4,000.



Marc BERGERON

Nouveaux locaux pour LE SOLEIL

THETFORD-MINES — Le bureau régional de Thetford-Mines, du service de rédaction du quotidien LE SOLEIL, occupe de nouveaux locaux situés au numéro civique 43 de la rue Notre-Dame nord, voisins du restaurant Au Plaza. Le journaliste en poste demeure Fortunat Marcoux que l'on peut joindre en téléphonant aux numéros suivants: 338-1515 (bureau) ou 338-1008 (résidence). Pour le service s'abonnements, le numéro à composer est 338-5638 (Michel Jacob).

Irlande-Nord n'existe plus

THETFORD-MINES — A compter d'aujourd'hui la municipalité d'Irlande-Nord est connue sous la nouvelle appellation de Saint-Adrien d'Irlande. Le changement a été autorisé par la Commission des affaires municipales. Cette municipalité est située à une dizaine de milles de Thetford. Ses délimitations territoriales n'ont pas été modifiées.

La SNQ déménage

THETFORD-MINES — La Société nationale des Québécois de la région de l'Amiante a déménagé également ses pénates dans de nouveaux locaux situés au 626 de la rue Saint-Alphonse ouest, à Thetford-Mines.

Aide à la PME

QUÉBEC — M. Rodrigue Biron, ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, a annoncé qu'il a autorisé la garantie d'un prêt de \$300,000 à la Banque de Commerce Canadienne Impériale pour l'entreprise Meubles Beaucerons Inc., de Saint-Georges (comté de Beauce-Sud). Cette aide permettra le maintien de 95 emplois dans cette entreprise fondée en 1977 et spécialisée dans la fabrication de mobiliers de chambre à coucher dans les styles colonial et canadien.

Le ministre a aussi autorisé la garantie d'un prêt de \$50,000 à la Caisse populaire de Portneuf pour la compagnie Les Equipements Hardy Inc., de Portneuf Station (comté de Portneuf). Cette aide permettra le maintien de 14 emplois dans cette entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipement pour tracteurs de ferme tels que chargeurs, godets, grattes et cylindres; de plates-formes agricoles, de treuils de débusquage ainsi que des structures d'acier.

Mérite forestier: la Beauce et Lotbinière ont leurs gagnants

par Gilles PÉPIN

LEVIS — Sauveur Perreault, de Saint-Edouard-de-Frampton, dans la circonscription de Beauce-Nord, a gagné le premier prix du concours du mérite forestier de la région de Québec. Un prix en argent de \$1,500 ainsi qu'un trophée lui ont été remis, hier soir, à Lévis, par M. Yvon Fortin, administrateur régional du ministère de l'Énergie et des Ressources.

M. Perreault a gagné ce prix pour l'aménagement de son bois et, en particulier, de son érablière de 35 hectares. L'aspect qui a été privilégié, en cette 20e année du concours, fut la coupe d'éclaircie pré-commerciale. Trois prix sont attribués dans chacune des régions administratives du Québec.

M. Perreault s'intéresse à l'aménagement de la forêt depuis près de 25 ans. Propriétaire de quatre beaux lots d'une superficie de 90 hectares, il améliore sa propriété forestière d'année en année et il y consacre presque tous ses temps libres.

Entrepreneur en travaux de terrassement, il accorde naturellement une grande importance à la voirie forestière. Pour lui, l'accessibilité à ses lots est prioritaire. Il a construit environ cinq kilomètres de chemin gravé et il peut circuler en voiture dans presque toutes les sections de ses forêts.

Son travail est planifié et bien organisé. En plus de travaux de voirie et de drainage, il a planté récemment 10,000 épinettes et il prévoit en planter 2,000 autres au printemps. Ce propriétaire fait un peu d'éclaircies dans ses bois; chaque année, il coupe environ 100 cordes de bois.

M. Perreault est particulièrement fier de son érablière de 6,200 entailles où il a installé, il y a huit ans, un système



M. Sauveur Perreault reçoit le premier prix de \$1,500 pour l'aménagement de sa forêt et surtout de son érablière de 35 hectares.

de tubulure. Chaque printemps, l'érablière bourdonne d'activité. Il y transforme sur place, avec l'aide de sa famille, l'eau d'érable en différents produits qu'il vend en bonne partie au détail. M. Perreault a favorisé la croissance des jeunes tiges et il a planté récemment 200 nouveaux arbres sur un espace encore inutilisé.

M. Roland Paquet

M. Roland Paquet, de Dosquet, dans Lotbinière, a gagné le prix de \$1,000, grâce surtout à des travaux de voirie forestière et de drainage qu'il a effectués sur sa terre à bois, située à huit kilomètres de sa demeure et de son commerce.

M. Paquet dit avoir acheté cette terre de 50 hectares dès l'âge de 16 ans, c'est-à-dire il y a 21 ans. Le bois y avait été bûché à blanc. Il y planta un millier de pins gris dans les trouées.

Comme le terrain était très humide, M. Paquet a drainé en creusant, à la pelle mécanique, des fossés de

plus d'un mètre de profondeur. Il a aménagé sur son lot un chemin principal et deux chemins latéraux reliés par des chemins de débordage espacés de 25 mètres. Cette voirie forestière lui permet de circuler facilement en véhicule partout sur sa terre à bois. Il a aménagé des chemins et des fossés sur une longueur



M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor, mérite le troisième prix au concours du mérite forestier pour la région de Québec.

de trois kilomètres.

D'autres travaux d'aménagement ont consisté principalement à enlever les feuillus, de façon à dégager les jeunes peuplements de résineux pour que ceux-ci puissent croître plus aisément. "J'en ai pour plusieurs années", de dire M. Paquet, conscient que nécessite l'a-



M. Roland Paquet de Dosquet gagne \$1,000 et le trophée rattaché à ce prix.

ménagement d'un lot boisé.

M. P.-Eugène Bolduc

M. Paul-Eugène Bolduc, de Saint-Victor de Beauce, a gagné un trophée et \$500, soit le troisième prix du concours régional du mérite forestier. M. Bolduc a aidé la croissance des arbres dans son érablière de 45 hectares et de 5,000 en-

taillies, en creusant des fossés.

Il a fait aussi un gros travail de voirie forestière en accord avec ses voisins, un chemin qui traverse en effet plusieurs lots. Avec l'aide du groupement forestier de la Chaudière, M. Bolduc a aussi effectué une coupe sélective dans un jeune peuplement d'é-

JOURNÉE "PORTES OUVERTES"

CAMPUS NOTRE-DAME-DE-FOY

5000, rue Saint-Félix
CAP-ROUGE

Renseignements: (418) 872-8041

LE DIMANCHE 14 NOVEMBRE

De 10h à 17h
BRUNCH à partir de 11h30 (\$4.00)
(Gratuit: enfants, moins de 10 ans)
Service de GARDERIE (gratuit)

OUVERT AU GRAND PUBLIC - TOUTE LA FAMILLE EST INVITÉE

Le personnel et les étudiants vous accueilleront. Les départements et services, les ateliers spécialisés, le centre sportif, les résidences seront ouverts et vous présenteront des activités, des expositions, des démonstrations, etc.

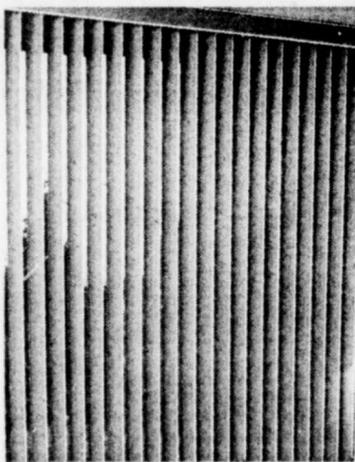


UNE BONNE OCCASION POUR CONNAÎTRE CE MILIEU
ET S'INFORMER SUR LES PROGRAMMES OFFERTS



avant Noël 25% de rabais sur les stores horizontaux et verticaux avec un choix de 264 couleurs

stores verticaux

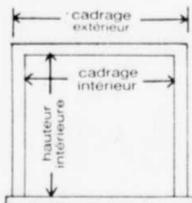


par exemple: 36 po. x 72 po.
rég. 152\$

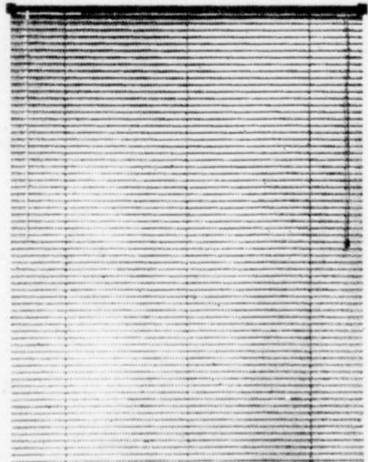
rabais de 38\$

114\$

comment mesurer



stores horizontaux



par exemple: 36 po. x 72 po.
rég. 118,50\$

rabais de 29,62\$

88\$88\$

Hâtez-vous! Encore deux semaines pour livraison avant Noël...

Cumulus le meilleur rapport qualité-prix!

Canapés, canapés-lits, fauteuils, bibliothèques, tables, chambre à coucher.

Stores vénitiens et verticaux, toiles et stores de tous genres.

Lampes, décorations et autres accessoires d'appartement.

1106, rue St-Jean (Vieux) Québec - 694-1818

Stationnement gratuit: Place de l'Hôtel de Ville et Carré d'Youville

PL-11-111



Brejnev est mort

Dernière heure
MOSCOU (AP) — Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste et président de l'Union soviétique, est décédé. La nouvelle a été confirmée ce matin par l'agence officielle Tass.
Tass affirme que le leader communiste de 75 ans est "mort soudainement" à 8h30 hier. La nouvelle a été transmise à l'agence par le comité central du Parti communiste.
M. Brejnev, qui a dirigé les destinées de l'URSS au cours des
Voir page A-2, BREJNEV
Autres détails, page B-1

Grève illimitée dans dix jours

LE SECTEUR PUBLIC EN NÉGOCIATION



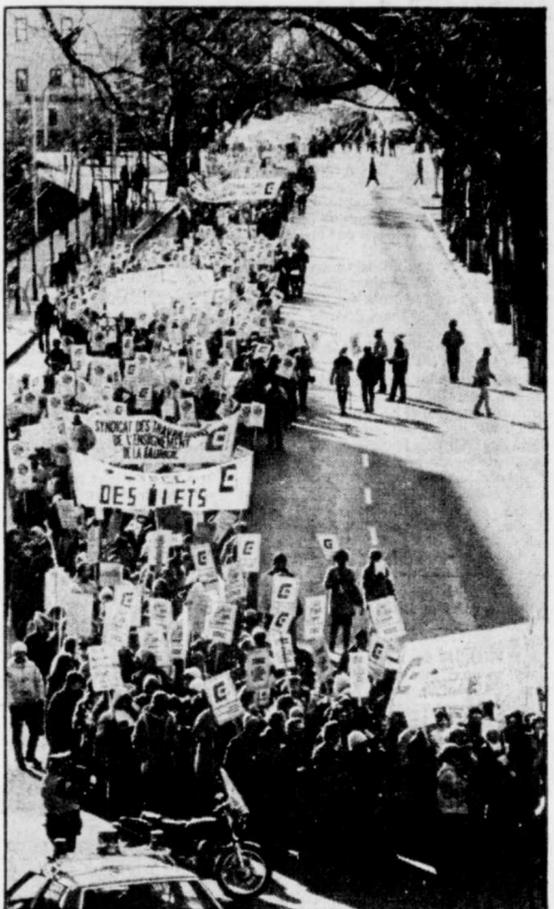
par Pierre PELCHAT
La grève générale de 24 heures qui a paralysé la très grande majorité des hôpitaux, centres d'accueil, écoles et cégeps de la province, pourrait bien n'avoir été qu'une avant-première d'une crise sociale majeure au Québec.
Après le "coup de semonce" d'hier et l'attitude imperturbable du premier ministre René Lévesque, le Front commun CEQ-CSN-FTQ qui représente 200,000 travailleurs des secteurs public et parapublic, envisage très sérieusement de recourir à la grève générale illimitée si un déblocage important ne survient pas rapidement dans les négociations avec le gouvernement.
Selon les premières indications, la grève générale il-

limitée sera de 24 heures. Selon les premières indications, la grève générale illimitée sera de 24 heures. Voir page A-2, GRÈVE

Tous les détails en pages A-3 à A-5



Des effigies du premier ministre Lévesque ainsi que des ministres Camille Laurin et Jacques Parizeau faisaient partie du défilé d'hier.



Partie du secteur du Grand Théâtre, la foule a lentement emprunté la Grande-Allée avant de se masser devant l'édifice de l'Assemblée nationale.



Les gaz lacrymogènes ont été utilisés contre des manifestants, à Varsovie, hier.

Pologne Le calme revient après une journée de manifestations

VARSOVIE (d'après NYTNS, UPI et AFP) — La grève nationale à l'appel du syndicat clandestin "Solidarité", hier, semblait dans l'ensemble n'avoir connu que peu de succès face à une campagne gouvernementale soigneusement orchestrée et appuyée par un étalage massif de forces policières.
De fait, le calme semblait revenu hier soir dans les grandes villes, après une journée de manifestations de rue. La grève devait souligner le second anniversaire de l'enregistrement de "Solidarité".
Selon la télévision polonaise, un Américain étudiant à l'Académie polonaise des sciences a été arrêté et accusé "d'espionnage". Les circonstances de l'arrestation n'ont pas été divulguées. Il s'agirait d'un certain Roman Laba, dont l'âge n'a pas été précisé, mais à l'ambassade des Etats-Unis à Varsovie, on a déclaré ne pas connaître de Roman Laba. La télévision affirme qu'on aurait retrouvé chez lui "des tracts prouvant qu'il avait des contacts réguliers avec des organisations illégales".
Satisfaction de l'Etat
Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse, que "l'échec de la tentative d'organiser une grève générale signifie que la cause de la Pologne a remporté un succès important". Il a gardé "l'espoir" d'une levée de l'état de siège avant la fin de l'année, "si les conditions économiques et sociales le permettent".
Commentant les événements d'hier, l'agence soviétique Tass a affirmé de son côté que "les travailleurs n'ont pas soutenu les tentatives de la clandestinité contre-révolutionnaire de provoquer des désordres, d'organiser des grèves et des manifestations antisocialistes".
A Washington, le président Reagan a une nouvelle fois dénoncé la "liquidation" de "Solidarité".

Aide aux chômeurs: 34% aux Québécois

OTTAWA (PC, CP et UPC) — Le Québec recevra \$170 du programme national de \$500 millions promis par Ottawa pour venir en aide aux chômeurs qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, a fait savoir hier le ministre de l'Emploi, Lloyd Axworthy.
Parce qu'il compte la plus grande proportion de chômeurs qui se rendent jusqu'à l'épuisement de leurs prestations d'assurance-chômage, le Québec obtient la plus grosse part, 34 pour 100, du fonds annoncé il y a deux semaines par le ministre des Finances, Marc Lalonde, lors de sa déclaration aux Communes sur l'économie. L'Ontario aura de son côté \$130 millions suivie par la Colombie-Britannique, avec \$52 millions.
Hier, en conférence de presse, le ministre Axworthy a fourni les détails du programme par lequel Ottawa espère créer 60,000 emplois d'ici le printemps 1984, en donnant la préséance aux sans-emploi qui ne touchent plus de prestations d'assurance-chômage depuis plus de 10 semaines.
Toutefois, le ministre n'a pu donner de chiffres quant au nombre d'emplois ainsi produits au Québec, soulignant que la participation provinciale pourrait faire varier les retombées.
Participation des provinces
M. Axworthy a ajouté que les provinces avaient accepté de participer au programme fédéral. Cependant, il n'a pu révéler de détails précis au sujet de la part que chacune apportera, le ministre attendant encore des engagements fermes.
Un porte-parole du ministère de l'Emploi a annoncé, hier soir, que les gouvernements provinciaux de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan consacraient respectivement \$100 millions, \$50 millions et \$11 millions au programme, soit des sommes à peu près équivalentes à l'apport fédéral. Dans certains cas, le gouvernement provincial pourrait se contenter de fournir de l'équipement et de la machinerie.
Les emplois créés
Le programme, qui sera connu sous le nom de RELAIS (Relance de l'aide à l'emploi), créera des emplois dont la durée variera entre 12 et 52 semaines. Les travailleurs toucheront \$200 par semaine, soit \$10 de moins que la prestation maximale d'assurance-chômage. Les personnes occupant des postes de responsabilité pourront recevoir plus de \$200. Les ministères et agences fédérales, les municipalités, les syndicats et les organismes sans but lucratif seront invités à soumettre des projets ainsi que les provinces qui auront adhéré officiellement au programme.
Les travaux possibles
Une grande variété de travaux sont couverts par le programme, comme le développement des services communautaires, l'amélioration des services municipaux, le reboisement, la lutte à la pollution et la conservation de l'énergie. Dans le cadre du programme, Ottawa versera en plus des salaires, des montants équivalant à \$125 par tra-

valeur par semaine pour rencontrer des coûts de capital dans les travaux pour des entreprises sans but lucratif.
Environ 25 pour 100 des emplois relèveront exclusivement d'Ottawa.
Aux Communes, le chef néo-démocrate Ed Broadbent a signalé que l'initiative fédérale n'était pas suffisante devant l'ampleur de la crise du chômage. "D'ici six mois, 400,000 personnes auront épuisé leurs prestations et le programme fédéral n'aidera qu'un seul chômeur sur 20", a lancé M. Broadbent.

Sommaire

Annonces classées	D-9 à D-14
Arts et spectacles	D-6 et D-7
Bandes dessinées	B-4
Bridge	D-12
Carières et professions	B-2
Décès	D-15
Economie-finances	D-1 à D-3
Editorial	A-16
Feuilleton	D-8
Horoscope	D-13
Information régionale	A-6 à A-8
Loterie	A-2
Météo	D-9
Monde	B-1 à B-7
Mot mystère	D-10
Mots croisés	D-11
Où aller à Québec	D-8
Page des lecteurs	A-17
Page documentaire	A-15
Sport	C-1 à C-8
Télévision	D-6

Nuageux et possibilité d'averses à Québec et dans l'Est, aujourd'hui. Maximum de 4 à 7. Demain, nuageux avec averses.
détails, page D-9



Les services de renseignements américains identifient trois successeurs éventuels à M. Brejnev. Il s'agit de Youri Andropov, ancien directeur du KGB, K.U. Chernenko, membre du Politburo et principal collaborateur de Brejnev au cours des dernières années, et Victor Grishin, membre du Politburo et chef du Parti communiste de Moscou.

GRÈVE (Suite de la première page)

limitée jusqu'à une entente satisfaisante pourrait débuter d'ici une dizaine de jours, durant la semaine du 22 novembre.

A maintes occasions, les centrales syndicales, particulièrement la CSN et la FTQ, ont réaffirmé leur intention très ferme d'en arriver à une entente négociée cet automne et éviter les coupures de salaires de près de 20 pour 100, en janvier prochain, prévues par la loi 70.

Or, un débrayage au début de décembre semble de plus en plus improbable en raison de la fin de session des cégeps et du risque de conditions climatiques plus difficiles en début de la saison hivernale.

Jusqu'ici, seule la principale fédération de la CSN, la Fédération des affaires sociales (FAS), qui regroupe plus de 80.000 employés d'hôpitaux et de centres d'accueil, a réussi à obtenir un mandat de grève générale illimitée. Les deux tiers des syndiqués de la FAS qui ont voté, se sont prononcés en faveur de ce moyen de pression ultime.

A leur tour, les autres groupes d'employés du secteur public, affiliés à la CSN, se préparent à consulter leurs membres sur la possibilité d'un débrayage général illimité.

A la FTQ, les deux principaux groupes, l'Union des employés de service (UES) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) qui représentent ensemble 40.000 employés de l'Etat, ont déjà entamé les démarches en vue d'obtenir le mandat de grève générale de plus de 24 heures.

Les premiers résultats à l'UES montrent que les syndiqués seraient favorables au débrayage prolongé dans une proportion qui peut varier entre 60 et 70 pour 100. Au SCFP, il semble que ce soit à 70 pour 100, soit un peu moins que pour la grève de 24 heures, que les employés soient prêts à faire la grève jusqu'à une entente satisfaisante.

seignement du Québec, trois syndicats d'enseignants se sont prononcés jusqu'ici pour la grève illimitée. Les dirigeants de la CEQ envisagent de consulter leurs affiliés au début de la semaine prochaine après avoir fait le bilan des dernières rencontres de négociation aux tables centrale et sectorielles.

Débrayage massif

Le mot d'ordre de débrayage du Front commun a été suivi par l'ensemble des syndiqués des secteurs public et parapublic, sauf quelques exceptions et la non-participation du Syndicat des fonctionnaires provinciaux et du Syndicat des professionnels.

Selon un relevé effectué par LE SOLEIL, la grande majorité des institutions publiques de la région de Québec et de l'Est du Québec ont été affectées par la grève de 24 heures qui a pris fin hier soir. Les Bois-Francs semblent être la seule région où les syndiqués n'ont pas emboîté le pas aux autres employés des réseaux de l'éducation et des affaires sociales.

Les dirigeants syndicaux se sont réjouis du "succès" de ce débrayage qui se veut un "sérieux avertissement" lancé au gouvernement. Devant quelque 8.000 manifestants massés devant le parlement, le coordonnateur des négociations pour la CSN, M. Jean-François Munn, a relevé qu'il s'agissait du plus important débrayage dans les secteurs public et

BREJNEV

(Suite de la première page)
18 dernières années, avait pris la succession de Nikita Kroutchev en octobre 1964.

Les autorités soviétiques n'ont pas encore statué officiellement sur le successeur du défunt. Les observateurs estiment que Yuri Andropov et Konstantin Chernenko, appartenant tous deux au Politburo, figurent parmi les choix les plus plausibles.

M. Brejnev a fait une dernière apparition publique dimanche dernier, lorsqu'il a présidé le défilé de la place Rouge marquant le 65e anniversaire de la révolution bolchévique.

"Le nom de Leonid Ilyich Brejnev, véritable continuateur de la grande cause léniniste et ardent champion de la paix et du communisme, vivra toujours dans les coeurs du peuple soviétique et de tous les progressistes de l'humanité", affirmait l'agence Tass, en annonçant la nouvelle ce matin.

parapublic depuis le premier Front commun en 1972 sous le régime Bourassa.

Dans le secteur hospitalier, les syndicats ont soutenu que les services essentiels avaient été assurés dans l'ensemble des établissements.

Pour sa part, l'Association des hôpitaux du Québec a vivement dénoncé le caractère "brutal et irresponsable" du geste commandé par les dirigeants syndicaux. Plusieurs administrations hospitalières ont déploré le manque grave de personnel pour assurer les services essentiels en dépit des engagements syndicaux.

"S'il n'avait été du support additionnel des cadres, la capacité de nos hôpitaux de résister et de maintenir le minimum de services à la population serait devenue rapidement impossible. Si cette grève se poursuivait pour une seconde journée, la situation requerrait une intervention sans délai", a affirmé le président de l'AHQ, M. André Brousseau.

Par ailleurs, les négociateurs gouvernementaux ont suspendu les négociations, hier, ne voulant pas cautionner le débrayage illégal de 24 heures. Les pourparlers doivent reprendre aujourd'hui aux différentes tables de négociation. Jusqu'ici, aucun progrès significatif n'a été signalé. Les écarts entre les deux parties demeurent très considérables à quelques jours d'un affrontement majeur.

Fondation pour humaniser la loi sur l'adoption

La Fondation Jonathan a été officiellement lancée, hier, à l'occasion d'une conférence de presse, à Saint-Georges de Beauce.

Cette initiative découle des péripéties vécues par un couple de l'endroit, M. et Mme Robert et Josette Quirion. Ceux-ci avaient accueilli un enfant, du même prénom, en vue de l'adopter. Après plusieurs échecs sur le plan judiciaire pour en conserver la garde, ceux-ci devaient finalement remettre à la mère qui avait obtenu gain de cause, devant le Tribunal de la jeunesse, dans son désir de révoquer son consentement à l'adoption.

Or, l'objectif de la fondation est d'éviter à d'autres couples de vivre la même situation. Elle vise aussi à ce que la loi sur l'adoption soit "améliorée et humanisée", que la période de réflexion de la mère ne "coïncide pas avec l'accueil de l'enfant dans son nouveau foyer", et que l'enfant, en instance d'adoption, soit plutôt un sujet qu'un objet de droit.

Selon la présidente de l'organisme à but non lucratif, Mme Cyprienne Morissette, une citoyenne de Saint-Georges, il est souhaité que la fondation ait une portée provinciale.

Toutefois, la première activité en

vue d'amasser des fonds se déroulera à Saint-Georges, à la polyvalente de l'endroit, dimanche, le 5 décembre. Il s'agira d'un brunch familial. L'entrée sera de \$10 par personne ou de \$15 le

couple. Pour faciliter la participation de parents de jeunes enfants, une garderie, avec clowns et marionnettes, sera disponible. Des frais de garde de \$2 seront chargés.

Attentat contre les Israéliens au Liban

BEYROUTH (d'après UPI) — Une retentissante explosion s'est produite, cette nuit, au sud de la ville côtière libanaise de Tyr, entraînant la destruction presque complète des quartiers généraux du gouverneur militaire israélien. La formidable secousse a aussi causé la mort ou des blessures à des dizaines de personnes, selon ce qu'a rapporté la radio phalangiste libanaise.

Des sources policières libanaises ont pu confirmer la tragédie mais ont affirmé que des informations supplémentaires ne pouvaient être disponibles, compte tenu que les Israéliens avaient dressé un cordon autour des lieux.

La Voix phalangiste du Liban a affirmé que l'explosion, qui se serait produite vers 1h45 la nuit dernière, a presque anéanti un édifice à logements de huit étages où se trouvaient les quartiers généraux du gouverneur israélien.

Accusation

Entre-temps, Israël a accusé l'Égypte d'avoir violé le traité de paix de 1979 et de s'en être pris indirectement au plan du président Reagan au Moyen-Orient, une journée avant le départ du premier ministre Menahem Begin pour les États-Unis.

Solidarnosc pourrait être le nom d'une rue d'Ottawa

OTTAWA (PC) — Tandis que le syndicat Solidarité et le nom même de Solidarnosc sont interdits en Pologne, l'ambassade de ce pays au Canada pourrait se retrouver, dans un avenir guère lointain, dans la rue... Solidarnosc à Ottawa.

Un groupe de ressortissants polonais et de sympathisants du syndicat a en effet présenté hier à un conseiller municipal d'Ottawa, M. Brian Bourne, une demande pour faire changer le nom de la rue Daly, où se trouve l'ambassade polonaise, pour celui de rue Solidarnosc.

La demande était accompagnée d'une pétition de 1.700 citoyens de la capitale fédérale, ainsi que de plusieurs lettres d'appui.

Le comité pour le changement de nom aurait même consulté les habitants de l'actuelle rue Daly, dont la majorité ne verrait aucun inconvénient à habiter la rue Solidarnosc.

"Ils nous connaissent déjà et nous aiment bien: nous nous rendons

manifestant devant l'ambassade, le 13 de chaque mois, en mémoire de la déclaration de la loi martiale (le 13 décembre 1981)", a affirmé une porte-parole du comité, Mme Hania Fodorowicz.

Audiences

Des audiences publiques sur le changement de nom de la rue Daly pourraient avoir lieu d'ici un mois, a

précisé un fonctionnaire municipal d'Ottawa, et le changement surviendrait d'ici cinq mois si les procédures d'usage sont respectées.

Interrogé sur sa réaction à cette perspective, l'ambassadeur de Pologne, M. Stanislaw Pawlak, a indiqué qu'il s'agissait d'une affaire "purement canadienne", et que l'ambassade n'avait aucune intention de s'en mêler...

Études subventionnées

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a attribué des subventions d'une valeur totale de \$89.000 à trois sociétés québécoises qui effectueraient des études susceptibles de donner un regain de vie à des régions du Québec durement frappées par les mises à pied.

Clément Roy Inc., de St-François-de-Montmagny, obtient \$29.997 pour étudier l'éventualité d'établir une usine de fabrication de meubles en acier à Montmagny ou L'Islet.

Les Fumoirs Royal Inc., de Sept-Îles, reçoit \$28.950 pour étudier la possibilité de créer une usine de transformation et de mise en marché des fruits de mer fumés.

Atelier d'Usinage Sept-Îles reçoit pour sa part \$30.000 pour voir s'il serait possible de pénétrer sur le marché américain de recyclage du métal.

Dans chaque cas, la subvention est supposée couvrir 75 pour 100 des coûts de l'étude.

LA QUOTIDIENNE

(tirage de mercredi)

5-6-7-1

Numéro Boni:

552281

Informations: 643-8990

le mot du jour

En souvenir

En ce jour de l'Armistice, arrêtons-nous au mot "assaut" que l'on emploie pour désigner toute attaque brutale. Il s'agit d'un terme militaire que l'on définit: bond final de l'attaque ayant pour but l'irruption dans la position ennemie. En temps de paix, on parle d'agression.

Pierre BELLEAU

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 8h00 à 13h00

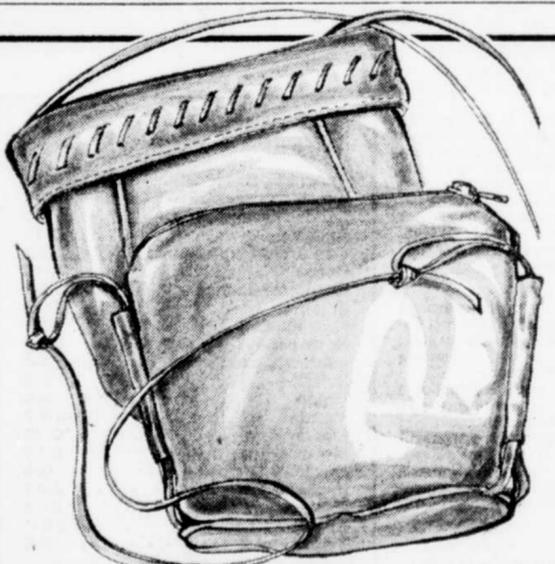
REDACTION

647-3394 du lundi au vendredi de 8h à 16h30

647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".



en cuir souple les petits sacs fourreau

deux modèles au choix, en cuir ultra-souple, entièrement doublés en haut; gansé ton sur ton, revers lacé 55,00, en bas: fine coulisse sur les côtés 46,00, marine, gris, noir.



en faille souple la robe surplis

mouvement léger, ampleur douce... une robe où le détail des épaules à plis cousus marque toute la silhouette... boutonnage pleine longueur au devant, col noué, choisissez-la en couleurs soutenues de bleu ponce ou rouge brasier, 4 à 14, 165,00



achat spécial

les manteaux duvet et plumes 159,95

rien de mieux qu'un bon manteau en duvet et plumes pour vous isoler du vent et du froid... venez choisir le vôtre à ce prix plus qu'avantageux, parmi notre collection 1982-83, dont deux modèles seulement sont illustrés: beige, café, bleu, gris, bourgogne, 6 à 16, rég. jusqu'à 210,00

la maison **SIMONS**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison **SIMONS**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison **SIMONS**
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

LES RÉGIONS

Dans l'Est du Québec

Gazoduc: un retard d'au moins deux ans

par Pierre ASSELIN
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Les travaux de construction du gazoduc dans l'Est du Québec seront retardés d'au moins deux ans et ne débuteront pas avant 1985, suite à la mise à jour du programme national de l'énergie.

Le gazoduc devrait atteindre Québec vers août 1983, a confirmé au SOLEIL le vice-président aux relations publiques de Trans-Qué-

bec & Maritimes, M. André Lizotte. Mais, a-t-il ajouté, il s'arrêtera là jusqu'à ce que les études sur les réserves de gaz de l'île aux Sables donnent des résultats et que le marché du gaz naturel pour ce tronçon offre suffisamment de garanties.

La mise à jour du programme national canadien de l'énergie, effectuée cet été, stipule qu'avant de poursuivre plus avant les travaux du gazoduc dans l'Est, il faudra

savoir si l'approvisionnement proviendra de l'île aux Sables, en Nouvelle-Ecosse, ou de l'Alberta. Il est également prévu dans la mise à jour que le gouvernement accorde un prêt sans intérêt à la compagnie pour la période intérimaire précédant cette décision.

Plus tard
Un ingénieur du ministère canadien de l'Énergie et des Ressources a précisé au SOLEIL que les délais pourraient facilement dé-

passer trois ans.

Selon lui, les études techniques qui restent à compléter pour décider du mode de production et de transport du gaz naturel de l'île aux Sables demanderont encore beaucoup de temps, ainsi que l'évaluation et l'ouverture d'un marché d'exportation aux États-Unis. Ce projet est encore à sa phase initiale, a-t-il expliqué, et il faudra "au moins deux ou trois ans, sinon plus" avant qu'il ne se concrétise.

De son côté, M. Lizotte a précisé que l'ampleur des gisements de l'île aux Sables ne sera pas connue avant au moins 12 mois. Il a de plus insisté sur le fait que même si l'approvisionnement était jugé suffisant, cela ne signifiait pas pour autant que le marché, lui, le soit. Les études de marché ont été faites, mais de ces études à la signature des contrats, il y a un pas qui est loin d'être franchi, a-t-il laissé entendre.

Un autre porte-parole de Trans-Québec & Maritimes a ajouté que malgré les retards envisagés pour les travaux, le tracé du gazoduc est actuellement soumis aux MRC afin que celles-ci en tiennent compte dans leur règlement de contrôle intérimaire. Il a par ailleurs avancé que si l'approvisionnement provient de la Nouvelle-Ecosse, ceci évitera au gazoduc d'avoir à traverser le fleuve.

Rencontre avec la Société des postes Courriers ruraux confiants d'améliorer leur situation

par Paul-Henri DROUIN

SAINTE-MARIE — Malgré la crise économique que l'on connaît actuellement, l'Association des courriers ruraux du Canada est confiante dans l'avenir du moins dans le sens d'une meilleure compréhension des problèmes des courriers ruraux par les représentants de la Société canadienne des postes.

C'est ce qu'a déclaré au SOLEIL M. Claude Nolet, président de l'Association des courriers ruraux du Canada, de Sainte-Marie de Beauce, au lendemain d'une rencontre des représentants de l'association avec MM. André Lizotte et Stewart Cooke, de la Société canadienne des postes.

Selon M. Nolet, "cette rencontre tenue à Montréal a permis de mieux connaître deux structures qui cherchent à offrir un meilleur service aux Canadiens dans le respect des droits de la Société des postes et des courriers du Canada".

Rappelons que l'Association des courriers ruraux du Canada est une corporation canadienne, sans but lucratif, regroupant jusqu'à maintenant plus de 800 contracteurs qui, de par la loi, sont

exclus de la possibilité de se regrouper en syndicat.

En rapport avec la nouvelle politique d'organisation que la société doit mettre en marche au cours des prochains mois, les quatre régions actuelles, soit le Québec, l'Ontario, l'Atlantique et l'Ouest, se ront remplacées par neuf divisions.

Il s'agit, a-t-on appris, d'une division Atlantique, deux divisions au Québec (Montréal et Québec), trois divisions en Ontario (Ottawa, Toronto et Péninsule), une division pour le Manitoba et la Saskatchewan, une division pour l'Alberta et une division pour la Colombie-Britannique et le Yukon.

Selon Mme Rita Poulin, secrétaire de l'association de Beauceville, les objectifs poursuivis par la société dans tout ce remaniement sont les suivants:

- meilleure organisation dans les relations de travail;
- accroître la qualité du service;
- atteindre une rentabilité.

Pour sa part, M. Denis Sylvain, procureur de l'association, a demandé aux représentants de la société de faire connaître les critères d'évaluation des

contrats pour être en mesure d'expliquer aux courriers ruraux la différence entre les contrats à leur base; ainsi quels sont les facteurs déterminant le montant des contrats, routes pavées ou non pavées, nombre de kilomètres, nombre de clients, etc.

L'association a de plus fait part de la non-satisfaction des coupures de 10 pour 100 pour le samedi et elle a souligné que le travail des courriers est accru pour les autres jours de la semaine.

De toute façon, fit part M. André Lizotte, "il est à prévoir à court terme que les bureaux de poste soient fermés le samedi matin, ce qui devrait pour les courriers rajuster la situation".

Au niveau des communications et consultations entre la société et l'association, M. André Lizotte fit part "que dans les prochains jours, une personne sera autorisée à discuter avec l'association, ce qui permettra, dans le futur, de connaître les politiques de la société concernant les courriers ruraux et de voir ensuite si elles sont applicables véritablement dans chacun des neuf districts.



Le président de l'Association des courriers ruraux du Canada, M. Claude Nolet, et la secrétaire de ce même organisme, Mme Rita Poulin, exécutant leur travail dans le secteur de Vallée-Jonction et Sainte-Marie de Beauce.

RABAIS DE 40%

(sur le prix de détail suggéré)

À L'ACHAT DE 4 PNEUS RADIAUX 4 SAISONS - TOUTE GRANDEUR

CHEZ TOUT DÉTAILLANT PETRO-CANADA PARTICIPANT.

- pour un rendement maximal, les fabricants suggèrent d'installer non pas deux mais quatre pneus de ce type
- relief 4 saisons offrant une traction exceptionnelle
- à longue durée d'année
- carcasse en polyester assurant un roulement doux par toute température
- économique grâce à l'élimination des changements de pneus

Équipez-vous pour l'hiver! Voyez le choix d'excellents pneus radiaux et ceintures que vous offre le détaillant Petro-Canada dans toutes les grandes villes populaires.

VOYEZ NOTRE CHOIX: LE RADIAL 60.95 \$ ou moins (P155-80R-13) LE CEINTURE 55.95 \$ ou moins (E-78-14)

ROULEZ GAGNANT CET HIVER!

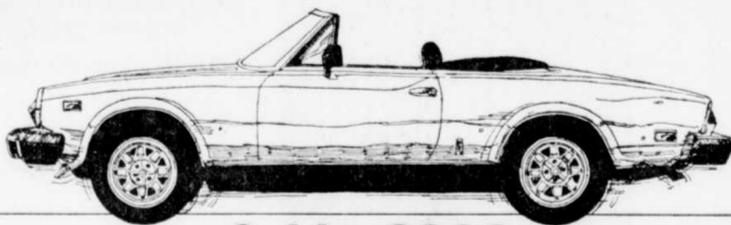
PETRO-CANADA

Ça nous appartient!

Offre valable jusqu'au 15 décembre 1982.

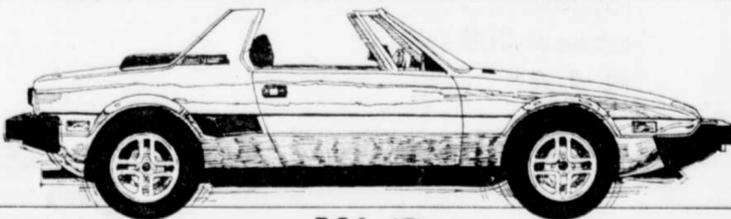
Voitures décapotables. Prix imbattables.

Nous soldons les sportives italiennes.



Spider 2000

Dessinée et construite par Pininfarina, Italie Moteur 2 litres à injection, double arbre à cames en tête Boîte 5 vitesses avec surmultiplication Servofreins à disque aux 4 roues Modèle décapotable avec housse



X1/9

Conçue par le célèbre carrossier italien Bertone Moteur central, tenue de route exceptionnelle Injection de carburant Toit Targa amovible Boîte 5 vitesses avec surmultiplication Modèle performant et économique

Garage Emile Labbé Inc.

1185, place Dufresne, Centre industriel
St-Malo, Québec

681-6337

Sidbec: bien des options seront envisagées

par Jean Didier FESSOU

Il faudra attendre la fin de l'année avant de connaître la décision gouvernementale en ce qui concerne l'avenir de Sidbec et surtout de ses filiales Normines et Dosco.

En effet, avant qu'une décision ne soit arrêtée et annoncée publiquement, toutes les études et les nombreux chiffres qui ont été avancés seront confiés à un comité interministériel pour expertise et vérification.

C'est ce qu'a expliqué au SOLEIL le ministre responsable du dossier, M. Rodrigue Biron, hier soir, en rapport avec les travaux de la commission parlementaire sur Sidbec.

Les travaux de cette commission

ont failli être interrompus abruptement, dans la soirée, lorsque le député John Ciaccia a déposé une motion pour faire reporter la tenue de cette commission au début de l'année prochaine une fois qu'auront été étudiés les coûts sociaux d'une fermeture de Sidbec-Normines, et que le gouvernement du Québec ait entrepris une négociation pour ouvrir le contrat qui lie Sidbec à US Steel et British Steel, ainsi que le contrat de fiducie qui lie Sidbec-Normines à la First Boston Bank. Négociations où le premier ministre Lévesque et son collègue des Finances, M. Jacques Parizeau, devront s'impliquer.

Motion qui créait une certaine surprise du côté des ministériels, in-

férieurs en nombre par rapport aux députés de l'opposition, et qui obligeait une suspension de séance de quelques minutes.

Lors de la reprise des travaux, le débat sur la motion du député de Mont-Royal était reporté. L'incident était clos mais le député de Duplessis, M. Denis Perron, en profita pour accuser l'association libérale de sa circonscription d'être l'auteur de la motion.

La clé de voûte

Au-delà d'une quantité de chiffres impressionnante qui donna lieu à quelques échanges vifs entre le ministre Biron et le président de Sidbec, M. Robert de Coster, quant à leur interprétation, il est apparu nettement

que la clé de voûte du dossier de Sidbec-Normines résidait dans le contrat qui lie Sidbec à US Steel et British Steel ainsi qu'à la First Boston Bank.

En effet, à moins de maintenir les opérations de Normines dans leur état actuel, tout changement aux opérations de l'entreprise de Port-Cartier entraînerait une réouverture automatique du contrat de fiducie avec la First Boston Bank.

En 1976, cette institution bancaire regroupait un consortium de 47 prêteurs qui acceptaient de financer les investissements consentis pour la création de Sidbec-Normines, au taux de 11 pour 100. Il reste encore \$425 millions à payer sur ce prêt pour un montant d'environ \$50 millions par année.

Parmi ces prêteurs, sept institutions financières détiennent à elles seules 70 pour 100 du prêt dont la puissante compagnie d'assurances américaine La Prudential.

En plus de la renégociation de ce contrat de fiducie, tout changement aux opérations de Sidbec-Normines devrait recevoir l'accord de US Steel et British Steel. Or, des informations fournies par Robert de Coster, il apparaît que British Steel s'oppose à toute modification au contrat actuel. British Steel détient 42 pour 100 du capital-actions de Normines.

Que faire, ont alors demandé les députés?

Ou fermer Normines et rembourser la First Boston Bank par émission d'une obligation d'environ \$300 millions sur 20 ans. Coût: \$1 milliard à 16,5 pour 100 ou \$900 millions à 14,75 pour 100.

Ou, encore, exploiter Sidbec-Normines à moitié de sa capacité de production et encourir le risque d'avoir à payer des frais compensatoires

à la First Boston Bank.

Ou, enfin, que le gouvernement provincial accorde une subvention annuelle de \$50 millions à Sidbec destinée à éponger les pertes issues de son implication dans Normines et attendre des jours meilleurs dans un avenir "lointain".

Si cette solution réglerait une partie du problème en empêchant éventuellement la fermeture de Normines et de ses installations minières

de Gagnon, elle aurait l'inconvénient majeur de fermer le marché américain à Sidbec, seul marché où il est encore possible de pénétrer.

Pourquoi? Parce que, de répondre M. Robert de Coster, les Américains accuseraient alors Sidbec de se livrer à une forme de dumping grâce à des subventions gouvernementales. Et le marché américain risquerait alors de se fermer pour Sidbec.

La fermeture est le scénario le moins coûteux, déclare Parizeau

par Jean Didier FESSOU

Le gouvernement provincial ne pourra accepter très longtemps les déficits sans cesse croissants de Sidbec.

Cet avertissement, c'est celui que donnait le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, lors de l'ouverture des travaux de la commission parlementaire consacrée à Sidbec.

Depuis 1968, le déficit accumulé de Sidbec totalise quelque \$450 millions dont, pour la seule année en cours, quelque \$150 millions. A l'échelle américaine, a précisé le grand argentier, cela signifierait des pertes de \$5 et \$6 milliards pour une aciérie.

Il a aussi précisé que tous les scénarios entourant le maintien des opérations manufacturières seraient plus coûteux que celui de la fermeture

évalué à \$325 millions, plus le financement des pertes accumulées jusqu'à présent et qui totalisent \$185 millions.

Aux propos du ministre Parizeau le député libéral John Ciaccia a répliqué que le gouvernement avait laissé pourrir la situation en rappelant que, dès 1979, il avait demandé un plan de redressement pour Sidbec.

Des échanges entre les ministériels et leurs collègues de l'opposition, il semble, selon le député péquiste de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau, que le député libéral Reed Scowen a été intimement lié autrefois aux contrats liant Sidbec à US Steel et British Steel.

Le député de Notre-Dame-de-Grâce a seulement fait deux très brè-

ves apparitions lors des travaux de la commission parlementaire, hier.

Tard en soirée, la direction de Sidbec dressait le portrait des opérations manufacturières de Sidbec-Dosco.

Outre des problèmes structurels insurmontables au niveau des aciéries plats, il semble que Sidbec ait à payer le très gros prix des politiques nationales de l'énergie décrétées par Ottawa.

Ainsi, grande consommatrice de gaz naturel, Sidbec a vu sa facture passer d'une base 100 l'année dernière à 190 cette année. Et, moyennant des déboursés de \$50 millions par année, elle est le premier client de Gaz Métropolitain qui lui fournit 15 pour 100 de sa distribution.

Broadbent plaide pour la survie des villes minières

OTTAWA (PC) — Selon le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, il est essentiel que le gouvernement fédéral investisse pour préserver les communautés minières menacées de disparition, de même que pour sauvegarder les secteurs de l'industrie manufacturière les plus touchés par la crise.

Dans son second exposé télévisé en réplique aux allocutions du premier ministre Trudeau et du ministre des Finances, M. Marc Lalonde, le leader néo-démocrate s'est plus particulièrement attaché à défendre la survie de l'industrie canadienne de l'acier.

M. Broadbent a soutenu qu'il faut investir dans ces communautés dès maintenant "puisque la plupart de ces communautés sont

viables économiquement lorsque la crise sera passée".

"Il faut améliorer leurs systèmes routier, scolaire, de santé et autres."

"Si nous n'investissons pas dans ces villes (Schefferville, Sept-Îles, Rouyn-Noranda, Sudbury), elles disparaîtront de la carte, et en tant que peuple, nous y perdrons tous."

En ce qui concerne le secteur de l'acier (Sidbec, Stelco, Ipsco), M. Broadbent a déclaré qu'il faut se préoccuper de garder la main-d'oeuvre spécialisée, les usines et les équipements, soulignant qu'en Saskatchewan, avec un projet de pipeline d'eau potable entre Regina et Moose Jaw, il serait possible de garder ces centaines de métallos au travail cet hiver.

LES ARIES K ET RELIANT K 1983.

LES COMPACTES LES PLUS POPULAIRES!

DODGE ARIES K 1983



PLYMOUTH RELIANT K 1983



Les plus vendues au Canada

Aujourd'hui, ça prend une Chrysler! Depuis les 12 derniers mois, 33% de toutes les nouvelles compactes vendues au Canada sont des Aries K et des Reliant K de Chrysler!

Des faits: ces deux tractions avant ont fait leur preuve. Les chroniqueurs automobile comptent les Chrysler K parmi les voitures les plus fiables sur la route.

Des faits: les ingénieurs Chrysler sont à l'avant-garde de la technologie automobile. Ils ont mis au point un système de traction avant qui vous permet de braver l'hiver le plus rigoureux avec ou sans pneus à neige. Précision dans les virages, consommation réduite d'essence, intérieur spacieux et confortable. Les voitures K sont imbattables!

Des faits: la Reliant K et l'Aries K sont vraiment prêtes pour la route. L'équipement standard inclut:

- SERVO-FREINS
- PUISSANTS PHARES À IODE
- BATTERIE SANS ENTRETIEN
- PNEUS RADIAUX

Des faits: les intérieurs sont étonnamment spacieux. Et le coffre arrière de ces voitures 6 passagers est aussi logeable que celui d'une plus grosse voiture.

Des faits: la nouvelle option pour 1983: une boîte-pont à cinq vitesses. Vous êtes assuré d'un rendement exceptionnel en carburant et d'une performance toute énergie.

7,3L / 100 km (ville / route)

51 MI / GAL (ROUTE) 30 MI / GAL (VILLE)

ESSENCE ORDINAIRE AU PLOMB

SELON TRANSPORTS CANADA
VOTRE CONSOMMATION RÉELLE PEUT VARIER

Des faits: les voitures K se déprécient moins que leurs concurrentes. Par exemple, la valeur de revente d'une 2 portes, Aries K ou Reliant K est de 74% de son prix d'achat original.* Plusieurs centaines de dollars de plus que le prix de revente d'une Ford Fairmont ou d'une Chevy Citation.

Des faits: pour 1983, Chrysler a augmenté la puissance et le couple de son fameux moteur A.C.T. 2,2 litres. Votre voiture K est pleine d'allant tout en ne consommant que très peu d'essence. Item important par les temps qui courent.

7438\$ Faites le compte. Les voitures K valent leur pesant d'argent.

Longtemps. Prix de base au détail suggéré par le fabricant. Sedan 2 portes. Votre concessionnaire peut vendre à un prix inférieur. Taxes et transport en sus.

PROTECTION SANS FRAIS À L'ACHAT

5 ANS OU 80 000 km.

1. Protection du moteur et du rouage d'entraînement
2. Protection contre la corrosion de la carrosserie extérieure

Votre concessionnaire a tous les détails.

*Canadian Black Book, octobre 1982. Certains accessoires mentionnés ou illustrés sont facultatifs et peuvent être obtenus moyennant supplément.



Aujourd'hui,
ça prend une Chrysler.



DOSSIERS

/ Dossier /

L'administration de Rimouski L'enquête a pris sa vitesse de croisière

Après des délais de plus de deux ans, provoqués par une guerre de procédures, la Commission d'enquête sur l'administration municipale de Rimouski a enfin pu se mettre à la tâche. Le mandat des enquêteurs couvre tous les aspects de l'administration de la ville, de janvier 1971 à décembre 1978, à l'exception du service de police. Le journaliste Jean-Claude Paquet fait le point sur le travail effectué jusqu'ici par les enquêteurs.

par Jean-Claude Paquet

La Commission d'enquête sur l'administration municipale de Rimouski a ajourné ses audiences au 16 novembre, pour se donner le temps d'assimiler la somme considérable de documents déposés depuis le début de l'enquête, ainsi que les milliers de pages de notes sténographiques.

C'est le 11 juillet 1979 que le gouvernement du Québec ordonnait la tenue de cette enquête sur l'administration municipale de Rimouski, le mandat couvrant tous les aspects de l'administration municipale pour la période s'étendant de janvier 1971 à décembre 1978, à l'exception du service de police.

L'ordonnance d'enquête avait été précédée, en 1978, de vérifications comptables effectuées par des enquêteurs spéciaux de la Commission municipale dans différents services municipaux, à la suite d'une plainte déposée par une vingtaine de citoyens rimouskois, dont des hommes d'affaires influents.

Après la remise du rapport des enquêteurs spéciaux, le ministre des Affaires municipales d'alors, M. Guy Tardif, avait déclaré devant la Jeune Chambre de Rimouski, que si ce rapport contenait la vérité, la situation était grave à Rimouski.

Pré-enquête à huis clos

Les deux commissaires enquêteurs nommés à cette époque, MM. Paul Bégin et Gervais Labrecque, avaient alors décidé de tenir une pré-enquête à huis clos afin, disaient-ils, de ne pas ternir inutilement des réputations.

Ces premières audiences devaient donc se tenir à compter du 9 octobre 1979, mais c'est alors que débuta une des plus impressionnantes guerres de procédures jamais enregistrées contre une commission d'enquête, laquelle a empêché la commission de siéger pendant près de trois ans.

Parmi les procédures utilisées, il y eut d'abord une action en nullité ainsi qu'une requête pour sursis. Il y eut également un bref d'évocation demandant la récusation du commissaire Paul Bégin et plus d'une quinzaine d'autres peut-être, dont certaines furent qualifiées de mesures dilatoires. L'une d'elles, par exemple, reprochait à la commission de n'avoir pas publié les avis publics de la tenue d'audiences dans deux journaux anglophones, comme le veut un règlement de la commission, alors que les deux journaux anglophones les plus près de Rimouski sont situés à New Carlisle et à Québec.

Pendant cette longue guerre de procédures et vives particulièrement à l'occasion d'une conférence de presse qu'il donnait à Rimouski le 27 novembre 1981, l'ex-maire Claude St-Hilaire affirmait qu'il n'avait rien à cacher, qu'il appelait cette enquête de tous ses vœux, mais qu'il n'entendait de nouvelles procédures tant que l'enquête ne serait pas publique, qu'il ait le droit de contre-interroger les témoins et qu'il ait également le droit de faire entendre ses propres témoins.

Outre les procédures inscrites en cour supérieure ou en cour d'appel contre la Commission municipale, l'ex-maire St-Hilaire a pris des actions en dommages et intérêts contre différentes personnes, dont l'ex-ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, pour un montant de \$1.15 million.

Début de l'enquête

C'est finalement en mai de cette année, après la nomination de Me Odette Lapalme en remplacement de Me Paul Bégin, et après également le rejet en cour d'appel d'une nouvelle requête pour sursis, que la Commission municipale commençait son enquête sur l'administration de Rimouski.

Les commissaires ont dès lors établi que l'enquête portera sur les différents services de l'administration municipale, en commençant par le service des loisirs.

Au cours des audiences de mai, juin et juillet, les principaux responsables du service des loisirs ont

été entendus. Il est ressorti des différents témoignages qu'en ce qui concerne l'aménagement du complexe sportif, les installations électriques et les tennis intérieurs, certains contrats de plus de \$5,000 auraient été accordés sans soumissions publiques, sans résolutions du conseil municipal, ou encore à l'encontre des plans et devis imputant ces travaux au service des travaux publics de la ville.

Après la période des vacances, les commissaires Lapalme et Labrecque décidaient d'examiner en deuxième lieu les transactions qui ont marqué la création du parc industriel de Rimouski.

Jusqu'à ce jour, la question de ces transactions a amené la comparaison de quelque 24 témoins, dont les membres du Conseil municipal de l'époque, le commissaire industriel d'alors, M. Étienne Héroux et des dirigeants de la Société d'expansion de Rimouski (SER), qui étaient d'ailleurs exactement les mêmes que ceux de la Caisse d'entraide économique de Rimouski, soit MM. Clément Béry, président, le notaire Joseph Béry, vice-président et André Bellavance, secrétaire.

Les témoignages indiquent clairement que la SER fut créée expressément dans le but d'annexer à Rimouski des terrains qui se trouvaient dans Rimouski-Est. On apprend d'autre part qu'après avoir acquis ces terrains pour des fins de parc industriel, la SER vend une superficie de 389,000 pieds carrés à l'ex-conseiller Jean-Louis Ruest pour la somme d'un dollar, qu'une partie des terrains industriels subissent un changement de zonage leur donnant une plus grande valeur et que ce fait n'était connu que d'un petit nombre de personnes gravitant autour du conseil municipal.

On apprend d'autre part que la SER s'est livrée à des transactions présumées illégales, et ayant pour seul but d'inscrire des personnes sur une liste électorale en vue d'un référendum sur l'annexion. On apprend également que ce sont les citoyens de Rimouski qui ont payé le déplacement de la voie ferrée pour permettre la construction du centre commercial.

Témoignages contradictoires

Au cours de ses différents témoignages, l'ex-conseiller Jean-Louis Ruest affirme que son entreprise détenait une option sur les terrains en cause et que c'est pour cette raison que la SER lui avait vendu le terrain pour un dollar. Ce type de transaction serait illégal en vertu de la loi des cités et villes. Le vendeur Hess B. Finestone, de Montréal, affirme pour sa part, qu'il était disposé à vendre à n'importe qui, aux mêmes conditions et ce, depuis 1961. La preuve démontre par ailleurs que personne à la SER ou au conseil de ville n'a tenté de vérifier auprès du vendeur l'existence de cette option d'achat.

Pour sa part, l'ex-maire de Rimouski, M. Claude St-Hilaire, a affirmé au cours de son témoignage qu'il n'était pas au courant de cette transaction à \$1, mais il a affirmé d'autre part que face à la SER, le Conseil municipal se sentait protégé, parce que l'organisme devait toujours revenir devant les membres du conseil avant de prendre une décision.

Depuis que la commission a débuté ses audiences, des témoins ont manifesté leur inquiétude face au caractère public de l'enquête. A ce sujet, le procureur de la commission, Me Mario Bilodeau, a rappelé que la commission avait d'abord choisi de tenir une pré-enquête à huis clos, mais que cette décision avait été renversée par un jugement de la cour supérieure. La commission a porté la cause en appel.

Après l'examen des transactions dans le parc industriel, les commissaires Odette Lapalme et Gervais Labrecque poursuivront l'enquête sur les autres services municipaux, mais n'ont pas encore décidé s'ils soumettraient au ministre des rapports intermédiaires après l'examen de chaque service ou s'ils remettront un rapport global à la fin de l'enquête.

/ Document /

La réforme scolaire de Laurin Un projet inacceptable



Claude RYAN

par Claude Ryan,
député d'Argenteuil

Le projet de réforme des structures scolaires décrit dans le Livre blanc définit trois objectifs auxquels nous souscrivons volontiers. Le Livre blanc entend valoriser l'école, la mettre au premier plan des préoccupations des responsables du système d'enseignement public. Il entend valoriser les parents, renforcer leur rôle de premiers éducateurs de leurs propres enfants et, à ce titre, de partenaires privilégiés à l'intérieur du système d'enseignement. Il entend enfin promouvoir une vaste décentralisation et apporter ainsi un contrepois heureux au mouvement de centralisation qui a de plus en plus tendu à étrangler l'initiative locale et régionale depuis vingt ans...

Mais ces objectifs ne fournissent qu'une trame de fond, sinon un prétexte pur et simple, pour les propositions contenues dans le Livre blanc. Ce que l'on vise en réalité, ce à quoi l'on aboutit en tout cas, c'est tout autre chose.

Partant en effet d'une problématique fautive, les auteurs du Livre blanc échafaudent toute une structure nouvelle. Ni les problèmes que signale le Livre blanc, ni les solutions que prétendent en extraire les auteurs du document ne correspondent à la vision de la réalité que nous avons recueillie depuis un an auprès de centaines d'éducateurs, de parents, d'élèves, d'administrateurs scolaires et de spécialistes de l'éducation.

En conséquence, tout en reconnaissant la validité d'un certain nombre de changements proposés dans le Livre blanc, nous devons rejeter plusieurs éléments importants de la réforme proposée par le ministre de l'Éducation.

Un mauvais diagnostic

Il faut d'abord remettre en cause le diagnostic même que pose le Livre blanc. S'il fallait en croire les auteurs du document gouvernemental, les problèmes dominants du système québécois d'enseignement public seraient aujourd'hui des problèmes comme le peu de prise des parents et des communautés locales sur les orientations et le vécu quotidien de l'école, la faible autonomie et le maigre pouvoir de décision reconnus à l'école, etc. Ils laissent ainsi entendre que les problèmes majeurs de l'école d'aujourd'hui graviteraient autour de luttes de pouvoir à l'intérieur du système. Cette analyse nous paraît fautive, irréaliste et biaisée.

Les grands problèmes actuels du système d'enseignement québécois sont d'un tout autre ordre. Ce sont essentiellement des problèmes d'ajustement efficace de l'école aux défis nouveaux que doit affronter notre société à tous les niveaux, culturel, social, économique et politique. Nous sommes entrés depuis déjà quelques années dans un contexte économique, technologique et culturel, radicalement différent. Ce contexte pose des défis inédits en particulier aux jeunes qui sortent du système d'enseignement et veulent faire leur chemin dans la vie...

Les vrais problèmes

Les citoyens s'inquiètent avant tout de la qualité de la formation que donne l'enseignement public et de la sorte d'avenir auquel il prépare leurs enfants. Ils s'inquiètent des mauvais effets aux plans pédagogique et culturel du climat d'affrontement qui a empoisonné les relations patronales-syndicales dans le secteur de l'enseignement depuis une quinzaine d'années. Ils s'inquiètent de l'effet dévastateur, au plan de l'égalité des chances et de la qualité de la pédagogie, des coupures et amputations radicales de services rendues impérieuses par la politique financière et budgétaire à courte vue du gouvernement. Ils s'inquiètent de l'implantation harmonieuse des nou-

veaux régimes pédagogiques et des nouveaux programmes dans les écoles, du nombre élevé d'étudiants qui pour toutes sortes de raisons ne parviennent pas à se rendre avec succès jusqu'à terme des études secondaires, du nombre très élevé des jeunes travailleurs issus du système d'enseignement qui ne réussissent pas à se caser sur le marché du travail, du coût très élevé des services d'enseignement au Québec et du fardeau fiscal qui en découle.

Loin de proposer des solutions à ces problèmes réels et universellement présents dans le système d'enseignement public, le Livre blanc risque d'en compliquer, d'en retarder et d'en compromettre la solution. Au lieu de régler les problèmes existants, il semble que l'on veuille à tout prix en créer de nouveaux.

L'enseignant

Au début du chapitre 3, le Livre blanc consacre des passages remarquables à l'importance capitale de l'acte pédagogique et de l'enseignant...

À la suite de ces propos, on s'attendait à trouver dans le Livre blanc des développements et des propositions visant à protéger et à valoriser le rôle de l'enseignant dans tout le système. Plus encore que l'école, c'est en effet l'enseignant, en sa qualité de responsable professionnel de l'acte pédagogique, qui est le vrai pivot du système d'enseignement. Mais on cherche en vain, dans le Livre blanc, les propositions concrètes qui viendraient donner une portée réelle aux bonnes intentions des auteurs. Les changements proposés dans le Livre blanc tendent au contraire à minimiser la place de l'enseignant, quand on ne l'ignore pas tout simplement...

L'enseignant est le grand oublié du Livre blanc. Si on veut connaître les propositions que le gouvernement destine aux enseignants, il ne faut pas les chercher dans le Livre blanc. Il faut plutôt les chercher dans les propositions patronales déposées à la table de négociation du secteur de l'éducation il y a quelque temps. Ces propositions constituent le deuxième volet de la réforme scolaire envisagée par M. Laurin. Elles traduisent de la part du gouvernement une volonté très ferme de mettre les enseignants au pas. On affirme d'une part que l'acte pédagogique fait par l'enseignant est au cœur même du système. On veut créer d'autre part des conditions de travail et un climat de relations qui ne peut que contribuer à vicier l'atmosphère dans laquelle devra se faire tous les jours l'acte pédagogique qui a suscité le lyrisme ému des auteurs du Livre blanc.

L'école

Au niveau de l'école, une décentralisation de pouvoir et d'autorité s'impose en faveur de l'école... Mais ce n'est pas une décentralisation, c'est un véritable démantèlement du système scolaire et une dangereuse atomisation de l'école qu'annoncent les solutions proposées par M. Laurin:

a) la création d'autant de corporations publiques qu'il y a d'écoles au Québec serait un exercice artificiel, coûteux et trompeur. Cet exercice vise principalement, selon le Livre blanc, à libérer l'école de la tutelle de la commission scolaire. Or, c'est là poursuivre un objectif qui n'a été proposé sérieusement par personne, tant il est évident que l'école est et doit demeurer une partie intégrante d'un système d'enseignement dont l'unité est indispensable à sa qualité et à son efficacité...

b) la création de conseils d'école au sein desquels les parents joueraient d'une place prépondérante traduit une mauvaise conception du rôle respectif et complémentaire des parents, des enseignants, de la direction, des autres personnels et des

élèves. C'est une symbiose équilibrée de la part de tous ces éléments qu'il faut viser à réaliser, non la subordination de tous les éléments actifs dans l'école à l'autorité d'un seul. D'ailleurs, les parents, qui ont une vue réaliste de ces choses, ont très souvent demandé avec raison qu'on les associe davantage aux décisions et aux orientations de l'école. Mais suivant les consultations faites par le gouvernement lui-même à la suite de la publication du Livre vert sur l'école primaire et secondaire, les parents avaient clairement refusé de revendiquer pour eux-mêmes le pouvoir dans l'école;

c) sous le régime proposé par le Livre blanc, le directeur de l'école aurait un rôle très difficile à tenir:

i) il deviendrait un directeur-gérant beaucoup plus qu'un directeur chargé d'abord de la vie pédagogique de l'école. Ses fonctions pédagogiques risqueraient de s'en trouver diminuées et dévalorisées;

ii) dépendant à la fois de la commission scolaire et du conseil d'école, il aurait un statut ambigu. Son mandat étant sujet à renouvellement après cinq ans, le comportement du directeur risquerait de s'en trouver sérieusement influencé dans un sens peu conforme aux meilleurs intérêts de la vie pédagogique dans l'école;

iii) il serait difficile pour le directeur de servir en même temps les nombreux maîtres à qui il serait désormais redevable. En plus de relever du conseil d'école, il continuerait de relever de la commission scolaire, ne serait-ce que pour son statut et pour son propre avenir. Ne serait-il pas en outre, selon les mots mêmes de M. Laurin, le mandataire direct du ministre de l'Éducation et de l'État en ce qui touche l'application des politiques nationales? (...)

La commission scolaire

Au niveau de la commission scolaire, le Livre blanc propose des changements radicaux qui attaquent dans son essence même l'équilibre qui a présidé jusqu'à maintenant au fonctionnement démocratique de notre système d'enseignement public:

a) la commission scolaire cesserait d'être un corps politique élu au suffrage universel par tous les citoyens d'un territoire. Elle ne serait plus qu'une vague fédération formée de délégués de chaque conseil d'école. Son rôle serait alors principalement de répondre aux besoins et aux vœux des écoles sous le contrôle de celles-ci. La commission scolaire deviendrait en quelque sorte "une coopérative de services" sous le contrôle des représentants des conseils d'école. Ainsi constituée, la commission scolaire cesserait d'être l'expression de la volonté démocratique des citoyens. Elle serait dépouillée de toute autorité politique propre sur l'ensemble des écoles de son territoire;

b) à cause de ce qu'elle représente, tant au plan de la démocratie qu'à celui de l'expertise, la commission scolaire constituerait un intermédiaire indispensable entre l'école et le gouvernement. Cet équilibre issu de générations d'expérience est rompu et jeté au rancart par le Livre blanc. Les carences des commissions scolaires sont réelles. Comme tout autre corps politique, elles sont sujettes à des faiblesses de toutes sortes, dont ne sont d'ailleurs exempts ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial, ni les gouvernements municipaux. Malheureusement, la plupart des critiques sur lesquelles se fondent les auteurs du Livre blanc pour justifier la véritable dépossession des commissions scolaires qu'ils préconisent, reposent sur des impressions et des constatations fragmentaires, sur des souvenirs et des impressions subjectifs plutôt que sur des observations recueillies à l'aide d'une méthode rigoureuse...

Les implantations: Israël redoute des sanctions économiques de la part des USA

JERUSALEM (AFP) — Le désaccord persistant entre le président Reagan et le gouvernement israélien à propos de la politique israélienne d'implantations en Cis-

jordanie et à Gaza pourrait déboucher sur une restriction de l'assistance économique et militaire américaine à Israël, estimait-on hier à Jérusalem. En dépit des dé-

négations du département d'Etat américain, la radio israélienne s'est fait largement l'écho d'informations de presse aux Etats-Unis selon lesquelles le secrétaire

d'Etat Georges Shultz envisagerait bel et bien des sanctions économiques contre l'Etat hébreu si ce dernier persiste à refuser de geler son programme d'implantations dans les ter-

ritoires arabes occupés. Selon ces informations, M. Shultz serait choqué par l'importance des investissements israéliens (plusieurs millions de dollars par an) dans ces

territoires et par les facilités financières et fiscales accordées aux colons qui s'y installent. Le vice-premier ministre israélien David Levy, rappelle-t-on, a récemment annoncé que 6,000 logements étaient actuellement en construction en Cisjordanie et que 3,000 autres devaient l'être l'année prochaine.

Le dialogue entre les deux dirigeants à ce sujet risque d'être un dialogue de sourds. Si M. Reagan estime que le gel du programme d'implantations, même provisoire, constitue un préalable indispensable pour la réalisation de

quelque 100,000 Juifs devraient vivre dans ce territoire en 1987, contre moins de 20,000 actuellement.

Ce programme, estimé-t-on à Jérusalem, risque de constituer un point de friction entre MM. Ronald Reagan et Menahem Begin lors de leur entretien le 19 novembre à Washington.

C'est dans ce contexte tendu que le directeur général du ministère israélien des Finances, M. Ezra Sadan, s'est rendu mardi à Washington pour y négocier le montant de l'aide économique et militaire annuelle des Etats-Unis à l'Etat hébreu, qui devrait s'établir, selon les vœux israéliens, autour de trois milliards de dollars pour l'année fiscale 1983-1984. Pour l'exercice en cours, Israël a obtenu 2 milliards 200 millions de dollars, dont une partie sous forme de dons et une autre à titre de prêts avantageux à moyen et à long terme.

Jusqu'ici, la demande israélienne n'a pas été approuvée par le Congrès. Dans leurs plaidoiries, les experts israéliens soulignent qu'en dépit de l'inflation galopante en Israël (plus de 130 pour 100 par an officiellement), le Trésor a décidé de bloquer le niveau de vie. Ils affirment par ailleurs que le déficit croissant de la balance des paiements israélienne nécessite une aide accrue.

VENTE ANNUELLE



Master Card VISA

2

1 1/2

POUR LE PRIX DE

ski-doo

bombardier

EVEREST® 500-E
1981

3 274\$

(plus taxe)

CITATION 3500 1982
rég. 2 079\$

1 039⁵⁰

(plus taxe)

Offres valables sur modèles 1981-82 en entrepôt, jusqu'à écoulement de la marchandise.




4252, Henri-Bourassa, Charlesbourg - Tél.: 628-2317 - 623-9887
(carrefour H.-Bourassa et de la Capitale - Ouvert tous les soirs)

La dette extérieure israélienne

JERUSALEM (AFP) — La dette extérieure d'Israël a atteint en 1982, \$18.6 milliards de dollars, soit 200 millions de plus qu'en 1981, a annoncé hier le gouverneur de la Banque d'Israël, M. Moshe Mandelbaum.

Devant la commission parlementaire des Finances, M. Mandelbaum a dressé un tableau sombre de la situation économique du pays, indiquant qu'Israël devra avoir remboursé d'ici la fin mars 1983 \$2.9 milliards de dollars à ses créanciers étrangers, dont \$1.1 milliard en intérêts et \$1.8 milliard en dettes arrivant à échéance.

Le porte-parole de la Banque d'Israël, M. Israël Agra, a précisé à l'AFP que la majorité des dettes israéliennes à long terme (de 5 ans à 30 ans) ont été contractées auprès des Etats-Unis et la plupart de celles à moyen et court terme auprès d'institutions privées (banques, entreprises), a-t-il indiqué.

Selon M. Mandelbaum, les exportations israéliennes ont baissé de 6 pour 100 en 1981-1982.



La fuite des paysans

Des paysans de la région de Soledad, au Salvador, fuient la zone des combats alors que les rebelles ont installé leurs positions à trois kilomètres seulement. Les paysans affirment qu'ils redoutent autant les bombardements aériens que les attaques des rebelles.

carrières et professions 647-3266

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

TECHNICIEN(NE) DESSINATEUR(TRICE)

QUALIFICATIONS: Spécialité services municipaux. Expérience de 4 à 8 ans.

PROJET: Travaux d'implantation de conduite de gaz, d'aqueduc et d'égout. Salaire et avantages sociaux à discuter. Faire parvenir un curriculum vitae et une copie du dossier académique avant le 17 novembre 1982 à:

Piette, Audy, Bertrand, Lemieux & Ass. Inc.
1150, Claire-Fontaine, suite 410
Québec G1R 5G4
a/s M. André Fédorowicz

CARRIERES et PROFESSIONS COMMUNIQUE VOS OFFRES D'EMPLOI A DES MILLIERS DE LECTEURS

SECRETARE

QUALIFICATIONS: 3 ans d'expérience sténodactylo bilingue. **SALAIRE:** \$13,000. plus avantages sociaux. Faire parvenir un curriculum vitae et une copie du dossier académique avant le 17 novembre 1982 à:

Piette, Audy, Bertrand, Lemieux et Ass. Inc.
1150, Claire-Fontaine, suite 410
Québec G1R 5G4
a/s M. André Fédorowicz

rotac électronique inc.

2873, chemin Ste-Foy Ste-Foy 653-7768

Undur de dur

- 80 watts RMS par canal
- capable de délivrer 400 watts sur les charges de 2 ohms
- réponse en fréquence 4 Hz à 140 000 Hz
- temps de montée 1.8 µ sec
- vitesse de balayage 80 volts sec
- capacités d'entrée phono ajustables
- filtre subsonique à 15 Hz

PM660 Harman/Kardon 850,00\$

Les "TRESORS D'ORIENT"

AUX GALERIES DE LA CAPITALE

ASSORTIMENT COMPLET DE CADEAUX, LINGERIE, POTERIES CHINOISES, LAMPES SUSPENDUES, STATUES, ETC.

EGALEMENT: thé chinois et sauce soya pour agrémenter vos repas

BOUTIQUE YANGTSE inc.

IMPORTATIONS ORIENTALES Les Galeries de la Capitale 5401, boul. des Galeries, Québec, Tél.: 627-2745

Maîtres Officiers Chefs-mécaniciens Mécaniciens de 2e classe et Maîtres mécaniciens

L'une des sociétés les plus importantes au monde dans le domaine de l'exploration des ressources énergétiques a un besoin immédiat de candidats qualifiés pour assumer des responsabilités dans le cadre d'activités maritimes sans cesse croissantes.

Le candidat idéal détiendra un grade de capitaine ON1 valide, un second grade de mécanicien, un certificat de mécanicien de navires, un grade de mécanicien valide et possèdera les compétences nécessaires pour s'acquitter des fonctions du poste susmentionné.

Les postes à pourvoir sont des postes permanents au sein de nos divisions maritimes au Canada. Les candidats choisis bénéficieront de possibilités de carrière intéressantes, de traitements de base concurrentiels, de toute une gamme d'avantages sociaux et de bonis.

Téléphonez en toute confiance ou faites parvenir votre curriculum vitae à M. Ed Williams:

GEOPHYSICAL SERVICE INCORPORATED
Parc Industriel Donovan
C.P. 580
Paradise (Terre-Neuve)
A0A 2E0
(709) 364-9797

CSS GIM LE CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPE ET DES ILES-DE-LA-MADELEINE recherche un(e)

AGENT DE RELATIONS HUMAINES (Travailleur/euse social/e)

NATURE DE LA FONCTION: La personne exercera des activités de conception, d'actualisation, d'analyse et d'évaluation dans un ou plusieurs programmes sociaux. Elle sera, dans le contexte actuel, plus particulièrement affectée aux clientèles enfance, relevant de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux et de la Loi de la Protection de la jeunesse. Elle exercera entre autres, des activités de prise en charge des clientèles concernées et de suivi psychosocial des bénéficiaires et de leur famille naturelle ou substitut. Elle collaborera également, s'il y a lieu, avec divers centres d'accueil. Elle pourra se voir confier des cas de jeunes handicapés physiques et/ou mentaux. Elle exécutera toute autre tâche reliée à son titre d'emploi à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES: Détenir un diplôme universitaire terminal de 1er cycle en service social (option clinique) d'une université reconnue au Québec. Expérience clinique souhaitable. Détenir un permis de conduire en vigueur permettant la conduite d'une automobile.

ENDROIT: La personne sera localisée à la succursale de Ste-Anne-des-Monts.

REMUNERATION: Selon la convention collective en vigueur. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de service, en mentionnant le numéro d'affichage, avant 16:30 heures le 19 novembre 1982, à l'adresse ci-dessous mentionnée:

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS
CSSGIM
C.P. 39
GASPE, Qc G0C 1R0

AFFICHAGE NO 333

INAUGURATION OFFICIELLE DU MAGASIN ZELLERS A PLACE LAURIER




Le mercredi 3 novembre avait lieu l'inauguration officielle du tout nouveau magasin Zellers de Place Laurier. Des locaux vastes et modernes ont été aménagés avec soin pour accueillir l'immense clientèle de la grande région de Québec.

Sur la photo du haut apparaît le personnel nombreux du grand magasin. Sur la photo du bas, madame Josette Leman, membre du conseil d'administration de la Baie et Zellers coupe le ruban symbolique, à l'occasion de l'inauguration officielle. On remarque également, dans l'ordre habituel, MM. H. Bussé vice-président, gestion des magasins, Iain Ronald président de Zellers, Jean-Louis Lemoyne directeur régional pour la province de Québec, René Aubé directeur général du magasin, Jean-Yves Perreault directeur de district pour le centre et l'est du Québec, Jos Faucher ex-directeur de magasin Zellers et retraité.

[ANN.]

Gazoduc: Paris émet de profondes réserves

PARIS (d'après NYTNS) — La France a émis hier soir "de profondes réserves" sur les informations en provenance de Washington, faisant état de l'imminence d'un accord liant la levée des sanctions américaines imposées à des firmes européennes exportant du matériel technologique pour la construction du gazoduc euro-sibérien à l'adoption d'une politique globale inter-alliée sur le commerce Est-Ouest.

Mais une source proche de l'Élysée a indiqué que si les États-Unis levaient les sanctions prises contre les compagnies d'Europe occidentale, la France accepterait de discuter de l'ensemble des liens économiques entre l'Occident et les pays du bloc de l'Est.

On précise de même source que la levée de ces sanctions n'a-

mènerait pas la France à changer d'attitude dans ses échanges commerciaux avec l'Union soviétique. Paris serait disposé à en discuter, a souligné cette source, mais s'en tiendrait à réaffirmer les principes déjà évoqués à la conférence au sommet des sept pays industrialisés de l'Ouest, le printemps dernier à Versailles.

Selon des informations parvenues hier de Washington, les États-Unis et leurs principaux alliés sont parvenus à un accord de principe sur une politique globale devant régir les relations économiques avec les pays de l'Est et cela pourrait permettre au président Reagan de lever les sanctions imposées à des firmes françaises, italiennes, britanniques et ouest-allemandes.

Catastrophe ou "pure fantaisie"?

MAYENCE, Ouest de la RFA (d'après AFP) — L'ambassadeur d'Afghanistan en RFA, M. Paiwand, a qualifié "de pure fantaisie" les informations à propos d'une catastrophe ayant fait plus de mille morts dans le tunnel de Salang au nord de Kaboul.

Dans un entretien publié par le quotidien ouest-allemand "Allgemeine Zeitung" dans son édition d'aujourd'hui, l'ambassadeur se borne à rappeler "que des informations à propos d'un prétendu bombardement de l'hôtel Intercontinental et d'un assassinat de l'actuel chef du gouvernement se sont montrées totalement erronées".

Par contre, un jeune Afghan, premier témoin direct de cette catastrophe, a confirmé hier à Peshawar que plusieurs centaines de soldats soviétiques et civils afghans ont péri asphyxiés à l'intérieur du tunnel, après que ses deux sorties eussent été bloquées par des militaires soviétiques chargés de sa sécurité.

Dans un interview recueillie par deux organisations d'information afghanes proches de la résistance et

basées à Peshawar, le témoin, un jeune fermier tadjik, a affirmé que la catastrophe s'est produite le samedi 30 octobre vers onze heures du matin et que le tunnel n'a été rouvert que quatre jours plus tard.

Au moins 500 soldats soviétiques et tous les passagers de trois autocars afghans, soit 160 personnes, sont mortes étouffées dans le tunnel, a affirmé le témoin afghan, citant des chiffres obtenus officiellement

après d'officiels de la région du Salang.

Le fermier tadjik a indiqué qu'il se trouvait à une vingtaine de mètres de l'entrée nord du tunnel, à bord d'un autobus qui suivait un convoi soviétique dont la plupart des véhicules avaient déjà pénétré à l'intérieur du tunnel long de 2,6 km.

Le voyageur tadjik déclare avoir été évacué à bord de son autobus vers le village de Boshakha, première agglomération sur le ver-

sant nord du tunnel, où il a vu peu après arriver du Salang six camions chargés de cadavres de soldats soviétiques.

Selon lui, deux convois soviétiques étaient en train de se croiser à l'intérieur du tunnel quand le drame s'est produit. La plupart des véhicules étaient bien engagés dans la galerie sombre et mal ventilée.

Le témoin a assuré que les militaires soviétiques postés de part

et d'autre du tunnel pour assurer sa protection avaient bloqué les issues très rapidement, croyant avoir affaire à une opération de la résistance.

La tension et l'affolement étaient tels, aux abords du tunnel, qu'une patrouille soviétique a ouvert le feu sur un camion afghan qui a pris plusieurs mètres pour s'arrêter devant un poste de contrôle hâtivement établi sur la route, a-t-il dit.

Ministre voltaïque tué lors du putsch

OUAGADOUGOU (d'après UPI) — Au moins trois personnes, dont le ministre de l'Intérieur M. Nezien Babenbie, ont été tuées lors du coup d'État effectué en Haute-Volta par un jeune médecin de l'armée, Jean-Baptiste Ouédraogo.

Agé de 40 ans, celui-ci a réussi dimanche à usurper le pouvoir au président Saye Zerbo, un colonel de l'armée.

Des sources diplomatiques confirment qu'il y a eu mort mais ne sont pas sûres quant au nombre de victimes. Le ministre de l'Intérieur, le président Zerbo et quelques-uns de ses collègues ont été arrêtés lors du putsch et jetés en prison. Babenbie, rapporte-t-on, a essayé de s'échapper et a été abattu.

Nouveau médicament

WASHINGTON (AFP) — L'exploitation d'un nouveau médicament, qui devrait permettre de guérir les déplacements de vertèbres, a été autorisée hier aux États-Unis par l'administration américaine chargée de la surveillance des aliments et des médicaments.

Ce nouveau médicament, baptisé "Chymopapin", sera utilisé par les médecins comme ultime recours, lorsque des soins plus traditionnels, repos ou tractions, se sont révélés inefficaces.

Son utilisation devra obligatoirement être pratiquée dans les hôpitaux, par des spécialistes des problèmes lombaires. A base de papaye, cette nouvelle drogue entraîne une rétraction des tissus irrités et, par voie de conséquence, un allègement de la pression exercée par ces tissus sur les nerfs.

La "Chymopapin" peut cependant avoir des effets secondaires importants et provoquer notamment de sérieuses allergies.

Testé depuis 1980 sur 108 personnes, il a, selon les chercheurs, un taux de guérison de 75 pour 100. Une étude réalisée quelques années auparavant avait cependant conclu à son inefficacité.

Bactéries contre la pollution

OCEAN CITY, N.J. (AP) — Des chercheurs américains qui mettent actuellement au point des bactéries chargées d'éliminer les déchets dangereux ont indiqué mardi que ces "super-microbes" pourraient jouer dans l'avenir un rôle déterminant pour la décontamination des sites pollués.

Les chercheurs de l'Agence américaine de protection de l'environnement effectuent des expériences sur des eaux contaminées dont les molécules complexes sont décomposées par ces bactéries en éléments simples.

Selon un chimiste de l'agence américaine, M. Charles Rogers, ces "super-microbes" transforment les déchets dangereux de la même manière que le corps humain transforme les aliments en éléments nutritifs.

Des RABAIS

de 25%

SUR NOS TAPIS BERBERES DU MAROC

Une exclusivité ROCHETTE

- Tissage robuste
- Laine de qualité approuvée
- Assortiment de dimensions, styles et coloris

ET SUR TOUS LES TAPIS D'ORIENT



EMILIEN ROCHETTE

La maison du tapis à Québec

555, de la Couronne

529-4164

AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

L'OEIL EN FÊTE

LA VENTE PHOTO ANNUELLE au Québec

DES CENTAINES DE SPÉCIAUX DANS NOS 15 MAGASINS



CONTAX

* 139 Quartz, objectif 50mm F2

Une caméra de construction robuste et précise ! Elle se moule à votre main et possède des caractéristiques spéciales... Venez la voir ! Elle offre de plus un flash gratuit !

388\$

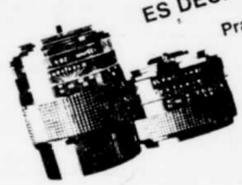
FLASH CONTAX TLA-20 GRATUIT !

* Supplément de \$70.00 pour objectif 50mm F1.7 Carl Zeiss Planar T.

OBJECTIFS YASHICA

28mm F2.8 — 98\$

135mm F2.8 — 98\$



ES DEUX POUR 188\$

Pratiques et économiques

Ces prix sont en vigueur dans tous les Studios Gosselin Ltée et sont sujets à changement sans préavis. Le texte prévaut sur les illustrations en toutes occasions.

CARTES DE CREDIT VISA, MASTER CHARGE, AMERICAN EXPRESS ACCEPTÉES - PLAN DE FINANCEMENT ET MISE DE COTE



LES STUDIOS GOSSELIN
DIVISION PHOTOGRAPHIE

LEVIS: 102 Rte KENNEDY 833-5860
10 Ave BÉGIN 837-8868

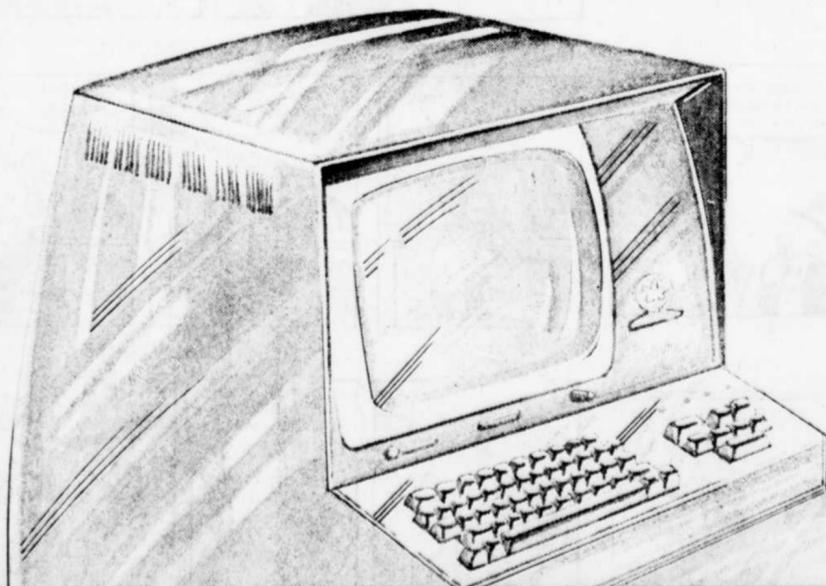
QUEBEC: 12 Côte de la FABRIQUE 692-4515

STE-FOY: 3207 Ch. SAINTÉ-FOY 653-3220
2600 Boul LAURIER 656-6309
Complexe Centre-Ville

15 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR !

Sherbrooke — Montmagny — Rimouski — Saint-Georges — Sainte-Marie — Pléssisville — Thetford Mines — Alma — Jonquière

Cet «agent de voyage» n'a rien à vous cacher.



Cet agent de voyage, c'est le RESERVEC II, un ordinateur qui accède à toutes les données disponibles des principales compagnies aériennes et entreprises liées au domaine du voyage. Le RESERVEC II travaille pour vous, sous vos yeux, aux comptoirs AEROFLEX, l'aéroport à votre portée.

AEROFLEX, c'est un service gratuit de transactions rapides et directes avec les principales compagnies aériennes et certains fabricants de voyages à forfait.

AEROFLEX, c'est un ordinateur toujours à jour, impartial et complet, qui vous aide à choisir les arrangements qui vous conviennent.

AEROFLEX, c'est l'opportunité de réserver, d'acheter et de repartir avec vos billets d'avion en poche.

AEROFLEX offre les billets d'avion et forfaits des compagnies Air Canada, Québecair, CP Air, Air France, Touram, etc.

AEROFLEX EST UNE DIVISION DU GROUPE INTER-AGENCES DU QUÉBEC INC. DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

AEROFLEX

l'Aéroport à votre portée.

PLACE LAURIER: 658-4443 • FLEUR-DE-LYS: 524-0196

Un mode d'épargne SUPERIEUR
Nos certificats de DEPOT GARANTI
12 3/4%
Intérêt annuel période de 5 ans
TRUST GENERAL

Des investissements de \$1.5 milliard mis en veilleuse Modernisation des papetières reportée

par Denis ANGERS
Sous le coup d'une baisse marquée de leurs ventes et de leurs prix, les grandes sociétés papetières du Québec viennent de mettre en veilleuse, pour deux ans, leurs programmes respectifs de modernisation. Des programmes globalement évalués à \$2.5 milliards qui devaient se poursuivre cinq années durant, dans 39 usines québécoises.

Ce moratoire de deux ans, dont LE SOLEIL a appris hier la ratification, procède d'une rencontre tenue lundi dans la Vieille Capitale, sous l'égide de l'Association des industries forestières du Québec. Participaient à cette réunion des représentants de la plupart des sociétés papetières établies au Québec de même que des responsables du programme de modernisation, au ministère de l'Énergie et des Ressources.

C'est d'ailleurs à cette occasion que les grands de l'industrie — dont notamment la CIP, l'Abitibi-Price et la Consolidated-Barthurst — ont résolu de "tout arrêter pendant deux ans". Ce qui interrompra à toutes fins utiles la réalisation de la quasi-totalité des

projets de modernisation mis de l'avant par les usines québécoises de pâtes et papiers, de concert avec les gouvernements provincial et fédéral.

Ce moratoire implique donc des opérations, développé son service à la clientèle, diversifié ses marchés. Ce qui fait actuellement qu'elle ne livre que pour 50 pour 100 de sa production aux États-Unis, comparativement à 70 pour 100 pour l'industrie papetière du Québec.

S'étant préparée, soutient le vice-président, Reed "passe donc mieux au travers de la conjoncture difficile du moment". Ce qui lui permet donc de réaliser son programme de modernisation selon l'échéancier prévu. Qui plus est, la compagnie vient d'y adjoindre des projets additionnels évalués à \$16 millions. Des projets qui visent à "préserv[er] l'environnement, conserver l'énergie, améliorer les conditions de travail, la pro-

ductivité et la qualité des produits".

Autorisation d'étape

D'ailleurs, cette intention de moderniser malgré la conjoncture qui affecte les autres sociétés a été réaffirmée hier par le président de la Reed, M. Peter Williams. Celui-ci a annoncé en effet que la compagnie a approuvé la mise en oeuvre d'une gamme de projets totalisant \$25 millions.

Au total, M. Sarrazin établit à \$150 millions la valeur des projets actuellement en voie de réalisation chez Reed. Ce qui permettra de maintenir les 1,700 emplois de l'usine de Québec et les quelques 3,000 autres qui y sont rattachés, dans le secteur forestier.

qui prévaut sur le marché du papier. Car, selon le plan d'ensemble de modernisation, les prévisions d'investissement devaient se chiffrer à \$1.2 milliard à la fin de 1982.

Fait de plus de répercussions au moment où l'économie du Québec subit la pire récession depuis la guerre, ce sont des investissements de \$1.5 milliard qui, bien que déjà annoncés par les diverses compagnies et par les hommes politiques tant provinciaux que fédéraux, seront tout bonnement reportés à plus tard. En 1984 au plus tôt!

L'association confirme

La mise en veilleuse du programme a d'ailleurs été confirmée au SOLEIL par le président de l'Association des industries forestières, M. Anatole Côté.

Selon celui-ci, les producteurs de papier n'avaient guère le choix de se "serrer la ceinture" et reporter à plus tard leurs investissements dans la modernisation des installations québécoises. D'une part, constate M. Côté, les résultats financiers des derniers trimestres laissent voir une chute des bénéfices, dans la plupart des compagnies. Et puis,

d'autre part, le prix du papier vendu aux États-Unis vient d'être réduit de 10 pour 100 par l'Abitibi-Price, la Consol et la CIP. Et ce, au moment même où les stocks des éditeurs américains atteignent un niveau jamais vu, avec des réserves de 51 jours! Or, 70 pour 100 de la production est justement exportée chez nos voisins du Sud.

Somme toute, estime donc le président Côté, l'industrie papetière n'a plus les moyens d'y aller d'investissements massifs, le gros des capitaux inclus au programme de modernisation étant avancé par les sociétés. En fait, rappelle le président, les subventions gouvernementales ne comptent que pour 20 pour 100 des coûts. Et cette proportion est faite de subventions taxables. Ce qui ramène l'écot gouvernemental à des dimensions plus modestes: 10 pour 100.

Par ailleurs, M. Côté s'empresse de dire que ce moratoire est temporaire. Et que, de toute manière, il n'est pas rare de voir les sociétés apporter des modifications à leurs plans d'investissement, notamment pour se conformer à l'évolution technologique ou aux exigences nouvelles de leurs clients.

Seule Reed continue

Les déficits de la SNA s'accroissent

par Fortunat MARCOUX
du bureau du Soleil

THETFORD-MINES — Ça va de mal en pis à la Société nationale de l'amiante. La société d'Etat qui avait enregistré une perte de \$2.1 millions au cours de l'exercice financier 1981-1982 achevé en mars dernier, a réalisé un déficit de \$8 millions (\$6.2 millions pour les activités commerciales et \$1.8 million en frais de développement et d'acquisition d'entreprises) au cours du premier semestre de 1982-1983. Au 30 septembre dernier, l'excédent accumulé des dépenses sur les revenus atteignait \$9.3 millions.

Cinq des six filiales sont déficitaires

Le producteur d'amiante Bell Ltée, de Thetford, que la SNA a acquis en mai 1980, a subi une perte de \$4.2 millions. Au cours des 12 mois précédents, cette compagnie avait réalisé des gains de \$4.5 millions au regard de bénéfices de \$6.5 millions en 1980-1981.

L'autre producteur d'amiante, Société Asbestos Ltée, qui exploite trois mines dans la région de Thetford et dont la SNA a pris le contrôle des actions votantes en février 1982, a perdu \$6.5 millions au cours des neuf premiers mois de 1982. Comme la SNA touche ou rembourse 9.5 pour 100 des profits ou des pertes en attendant d'exercer son option d'achat, cette piètre performance résulte pour elle en un déboursé de \$628,000.

"Lupal-SNA Inc." qui fabrique du papier d'amiante à Cap-de-la-Madeleine, fonctionne au ralenti depuis six mois, mais ne perd pas d'argent. On ne s'attend pas à une reprise du marché avant avril 1983. Cette entreprise avait réalisé des profits de \$688,000 en 1981-1982 et de \$212,000 l'année précédente.

Le prochain hiver sera pénible pour la filiale "Atlas Turner Inc.", de Montréal, qui fabrique des tuyaux en amiante-ciment. L'usine fonctionne au

tiers de sa capacité. En 1981-1982, cette compagnie avait subi une perte de \$791,000, soit \$500,000 de plus qu'en 1980-1981.

Les activités sont réduites également chez "Turner Building Products Ltd", de Mission, en Colombie-Britannique (produits pour l'industrie de la construction). Une légère amélioration est prévue d'ici le printemps prochain. Cette filiale avait été rentable en 1981-1982 (bénéfices de \$870,000).

Depuis avril 1981, la SNA possède 55 pour 100 des actions dans la nouvelle entreprise "Filaq-SNA Inc." à Uanville qui se spécialise dans la fabrication de filés d'amiante destinés aux manufacturiers de tissus, de tresses pour les joints d'étanchéité et de tapis sécheurs pour machines à papier. Jusqu'à présent, la compagnie n'a pas atteint ses objectifs à cause de la situation déprimante du marché nord-américain.

Une autre filiale, "Descon-SNA Inc." (construction rapide et économique de maisons en amiante-ciment dans les pays du Tiers-monde), est en phase de démarrage. L'année 1983 est envisagée avec optimisme.

Autres projets

Dans son rapport semestriel, le président Daniel Perlestein révèle que la SNA caresse trois projets d'investissement, l'un dans la production de laine de roche à partir de la fusion des résidus d'amiante à l'arc électrique, un deuxième dans une installation pilote pour la production de magnésium métallique, et un troisième dans une usine de fabrication de produits de matière plastique contenant des résidus d'amiante pour des fins industrielles.

Quant à l'usine d'oxyde de magnésium qui est en construction à Thetford, elle sera en activité au printemps prochain. Le coût d'implantation est estimé à \$14 millions.



Robot-informateur

Il y a deux robots industriels connus dans la région de Québec. Celui qu'utilise la Générale Électrique à son usine sur le boulevard Charest va chercher des pièces dans une machine à injecter de l'aluminium. Ces pièces figurent dans la fabrication des compteurs électriques. L'autre robot, loué par le Centre de recherche industrielle du Québec sert à informer les industriels sur la robotique. Ce robot se trouve présentement au travail au Salon de l'acheteur qui a lieu au Centre municipal des congrès, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la région de Québec.

Taux d'escompte: 10.84 pour 100

OTTAWA (PC) — Pour la première fois depuis plus de deux ans, le taux d'escompte de la Banque du Canada est passé hier sous les 11 pour 100.

La banque centrale a en effet annoncé hier qu'elle portait son taux d'escompte, soit le taux d'intérêt qu'elle impose sur ses avances aux banques à charte du pays à 10.84 pour 100. Une semaine plus tôt, elle avait abaissé ce taux à 11.2 pour 100.

Immédiatement, il y a eu réaction chez certaines banques. La Banque de Montréal a été la première à annoncer qu'elle diminuait son taux préférentiel, soit le taux d'intérêt qu'elle charge à ses meilleurs clients, en général des importantes sociétés, de 1-2 pour 100 pour le porter dès jeudi à 13.25 pour 100.

Mais La Banque royale du Canada, la plus importante banque du pays, n'a pas tardé elle non plus à réagir, et a offert mieux, soit une diminution de 3-4 de point; elle a fixé son taux privilégié à 13 pour 100, en vigueur jeudi également.

Plusieurs autres institutions financières ont pris des décisions dans le même sens, dont parmi les premières la Caisse centrale Desjardins du Québec, qui a baissé son taux préférentiel de

LE GROUPE SGF



JEAN FOURNIER

Le président et chef de la direction de la Société générale de financement du Québec, Monsieur Jean-Claude Label, est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur Jean Fournier, ingénieur, au nouveau poste de vice-président aux opérations.

Au cours de ses 20 années d'expérience dans l'entreprise privée, Monsieur Fournier a occupé divers postes de direction dans plusieurs entreprises importantes. Avant sa nomination, il agissait à titre de conseiller spécial tant au niveau de l'entreprise québécoise qu'au niveau international.

Le Groupe SGF est une importante société de gestion possédant des investissements dans une douzaine d'entreprises manufacturières se spécialisant dans les domaines forestiers, pétrochimiques et dans la fabrication d'équipements reliés à l'énergie.

Société générale de financement du Québec

QUEBEC TELEPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er janvier 1983 aux actionnaires inscrits le 26 novembre 1982.

Actions privilégiées, 5%. Un dividende trimestriel de 25 cents par action.

Actions privilégiées, 4 3/4%, série 1980. Un dividende trimestriel de 23 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 3 3/4%, série 1976. Un dividende trimestriel de 48 3/4 cents par action.

Actions privilégiées, 7%, série 1977. Un dividende trimestriel de 30 cents par action.

Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B. Un dividende trimestriel de 42 cents par action.

Actions ordinaires. Un dividende trimestriel de 53 cents par action; ce dividende est payable en actions ordinaires au lieu d'argent aux actionnaires qui participent au Régime de dividendes en actions.

Par ordre du conseil d'administration:
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 4 novembre 1982

Les options sur obligations seront négociables le 15

par Marcel BOUTIN

C'est lundi prochain, le 15 novembre, que la Bourse de Montréal inaugurera le premier marché canadien d'options sur obligations. Ce jour-là, deux classes d'options sur obligations du gouvernement du Canada seront ouvertes à la négociation.

Il s'agit des obligations à 9.50 pour 100 venant à échéance en octobre 2001 et des obligations à 10.25 pour 100 arrivant à maturité en février 2004. Ces deux émissions sont caractérisées par une large distribution et par une activité intense sur le marché obligataire au pays.

Le lancement de ce nouveau marché d'options intervient quelques semaines à peine après l'inauguration d'un marché semblable aux États-Unis, soit le 22 octobre dernier.

La Bourse de Montréal a déjà obtenu les autorisations requises des organismes de réglementation partout au Canada. Par conséquent, le nouveau marché d'options sur obligations sera accessible aux investisseurs de toutes les provinces.

M. Pierre Lortie, président de la Bourse de Montréal, estime que le nouveau marché d'options contribuera au développement et à la sophistication des marchés financiers et permettra ainsi de mieux servir le public investisseur, l'industrie canadienne des valeurs mobilières et l'économie en général.

Les fluctuations des taux d'intérêt qui ont atteint un ampleur d'environ 5 pour 100 depuis le début de l'été ont entraîné des variations significatives dans le cours des obligations à long terme. Dans un tel environnement, l'utilisation du marché des options sur les obligations à long terme du gouvernement canadien permettra aux investisseurs de déterminer à l'avance le rendement de leurs futurs prêts, de protéger leur portefeuille de titres à revenu fixe, de spéculer sur l'orientation des taux d'intérêt avec un capital et des risques limités et de fixer à l'avance le coût d'un financement.

Les options constituent un instrument financier plus familier pour les particuliers et les investisseurs institutionnels, étant donné leur utilisation répandue à travers le pays.

Par ailleurs, les risques inhérents aux options sur obligations sont moins élevés que les risques liés aux contrats à terme d'obligations. En effet, le risque de l'acheteur est limité au montant de la prime alors que le vendeur couvert recherche évidemment cette prime pour accroître son rendement.

Options sur les devises étrangères

La Bourse de Montréal doit inaugurer le 22 novembre un marché international des options sur les devises étrangères, a révélé hier au SOLEIL, M. André Couture, vice-président à la réglementation et secrétaire de la Bourse.

A cet effet, la Bourse montréalaise a conclu une entente avec la Bourse européenne des options d'Amsterdam. Ces deux marchés possèdent respectivement une participation de 33% et 50 pour 100 dans la Société internationale de compensation d'options Inc. (IOCC) qui garantit et compensera les transactions d'options sur les monnaies étrangères effectuées sur leurs parquets. De son côté, la Bourse de Vancouver qui offrira aussi un marché d'options sur devises, aura un intérêt de 16% pour 100 dans l'IOCC.

Rappelons que la Bourse de Montréal est devenue, en février dernier, la première bourse en Amérique du Nord, à offrir un marché international d'options sur l'or en collaboration avec la Bourse européenne des options d'Amsterdam. La place montréalaise a disposé subseqüemment du tiers de ses intérêts dans l'IOCC à la Bourse de Vancouver où les négociations d'options sur l'or ont commencé au milieu de l'été.

OFFRE DE DROITS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS SUBALTERNES DE CATEGORIE A DONNANT DROIT DE VOTE

IVACO

Ivaco Inc. offre aux détenteurs de ses actions subalternes de catégorie A donnant droit de vote et aux détenteurs de ses actions de catégorie B donnant droit de vote le droit de souscrire à une action subalterne de catégorie A pour chaque sept actions détenues à la fermeture des établissements le 29 octobre 1982.

Les droits n'auront aucune valeur après le 19 novembre 1982

Prix de souscription: 9,25 \$ l'action plus sept droits

Le soussigné gère un syndicat de courtiers sollicitants constitué dans le but de faciliter l'exercice de droits. Les membres du syndicat de courtiers sollicitants y compris le soussigné seront rémunérés par Ivaco à l'égard de souscriptions obtenues par leur entremise.

Ivaco Inc. confirme que les actions subalternes de catégorie A donnant droit de vote souscrites par l'exercice de droits sont un placement admissible pour un régime d'épargne-actions du Québec.

Nous recommandons aux actionnaires qu'ils exercent leurs droits et nous offrons nos services à cette fin ou pour l'achat ou la vente de droits.

Merrill Lynch, Royal Securities Limitée

VICTORIA • VANCOUVER • EDMONTON • CALGARY • WINNIPEG • KITCHENER • LONDON, ONTARIO • MISSISSAUGA
TORONTO • OTTAWA • MONTREAL • QUEBEC • ST-JEAN-N.B. • HALIFAX • CHARLOTTETOWN • ST. JOHN'S • LONDRES (ANGLETERRE)

octobre 1982

LES ANNONCES CLASSÉES

647-3311

A votre service



647-3311

de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Pour publication le lendemain: annonces reçues avant 17h du lundi au jeudi et annonces reçues avant 16h30 le vendredi

Veillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

index des rubriques

- SERVICES ET VENTES**
- 102—Accessoires de parterre
 - 103—Activités diverses
 - 106—Agences matrimoniales
 - 109—Alimentation
 - 112—Ambulances
 - 115—Aménagement de terrain
 - 118—Ameublement
 - 121—Animaux
 - 124—Antiquités
 - 127—Appareils électriques
 - 130—Argent à prêter
 - 133—Argent détourné
 - 137—Artisanat
 - 139—Assurances
 - 142—Bicyclettes
 - 145—Camping
 - 148—Carnaval
 - 149—Chasse, pêche et sports
 - 151—Chauffage/Climatation
 - 153—Coeur de bébé
 - 154—Conditionnement physique
 - 156—Conservation d'énergie
 - 157—Décoration intérieure
 - 160—Déménagement-Transport
 - 163—Déménagement
 - 166—Échanges
 - 168—Équipement de bureau
 - 169—Équipement de commerce et de restaurant

- EMPLOIS**
- 306—Agents
 - 312—Offres d'emplois
 - 318—Offres d'emplois
 - 330—Métiers et Professions
 - 336—Professeurs demandés
 - 342—Emplois de vente
 - 345—Couples demandés
 - 360—Service infirmier
 - 366—Service de garderie
 - 372—Service domestique de ménage
 - 378—Couples demandent emploi
 - 384—Demandes d'emploi
 - 390—Services spécialisés
- LOGEMENTS**
- 400—Banlieue
 - 401—Beauport
 - 402—Cap-Rouge
 - 403—Champlain
 - 404—Charlebourg
 - 406—Les Saules-Dubouger
 - 407—Limoulu
 - 408—Neufchâtel-Loretteville
 - 409—Montcalm
 - 410—Rive-Sud
 - 411—Rive-Sud
 - 412—Rive-Sud
 - 413—Rive-Sud
 - 414—St-Jean-Baptiste
 - 415—St-Jean-Baptiste
 - 416—St-Jean-Baptiste
 - 417—St-Jean-Baptiste
 - 418—St-Jean-Baptiste
 - 419—St-Jean-Baptiste
 - 420—Vanier
 - 425—Non classifiés
 - 432—Maisons à louer
 - 433—Logements demandés
 - 437—Logements à partager

- CHAMBRES**
- 440—Banlieue
 - 441—Beauport
 - 442—Cap-Rouge
 - 443—Champlain
 - 444—Charlebourg
 - 446—Les Saules-Dubouger
 - 447—Limoulu
 - 448—Neufchâtel-Loretteville
 - 449—Montcalm
 - 452—Rive-Sud
 - 453—Rive-Sud
 - 454—St-Jean-Baptiste
 - 455—St-Roch
 - 456—St-Sauveur
 - 458—Sillery
 - 460—Vanier
 - 465—Non classifiés
 - 473—Chambres et pensions
 - 475—Chambres demandées
- MAISONS SEULES**
- 480—Banlieue
 - 481—Beauport
 - 482—Cap-Rouge
 - 483—Champlain
 - 484—Charlebourg
 - 486—Les Saules-Dubouger
 - 487—Limoulu
 - 488—Neufchâtel-Loretteville
 - 489—Montcalm
 - 492—Rive-Sud
 - 493—St-Jean-Baptiste
 - 494—St-Jean-Baptiste
 - 495—St-Roch

- MAISONS A REVENUS**
- 500—Banlieue
 - 501—Beauport
 - 502—Cap-Rouge
 - 503—Champlain
 - 504—Charlebourg
 - 506—Les Saules-Dubouger
 - 507—Limoulu
 - 508—Neufchâtel-Loretteville
 - 509—Montcalm
 - 512—Rive-Sud
 - 513—Rive-Sud
 - 514—St-Jean-Baptiste
 - 515—St-Jean-Baptiste
 - 516—St-Jean-Baptiste
 - 517—St-Jean-Baptiste
 - 518—St-Jean-Baptiste
 - 519—St-Jean-Baptiste
 - 520—Vanier
 - 525—Non classifiés
 - 545—Maisons à revenus demandés
- AUTRES PROPRIÉTÉS**
- 560—Maisons mobiles et préfabriquées
 - 563—Véhicules hors Québec
 - 565—Chalets
 - 568—Fermes
 - 570—Terres
 - 575—Terrains

- COMMERCES ET INDUSTRIES**
- 580—Bureaux
 - 585—Commerces
 - 590—Entreprises
 - 595—Lieux
 - 597—Propriétés commerciales
- VEHICULES MOTEURS**
- 605—Autos à vendre
 - 615—Autos à louer
 - 620—Autos demandés
 - 623—Autos
 - 625—Camions à vendre
 - 630—Camions à louer
 - 635—Camions demandés
 - 640—Pièces et accessoires d'auto et de camions
 - 645—Réparations-Entretien-Démontage
 - 650—Garages à vendre
 - 655—Garages-Stationnement à louer
 - 660—Garages-Stationnement demandés
 - 663—Machinerie
 - 665—Motocyclettes
 - 670—Motocycle
 - 674—Roulettes
 - 675—Roulettes motorisées
 - 680—Véhicules tout-terrain
 - 683—Automotocyclette
 - 685—Yachts et bateaux
 - 690—Équipement de ferme
- *Les annonces dans ces rubriques sont classées par ordre alphabétique.**

MARCHE AUX PUCES

Tarif aubaine

* 15¢ par mot par jour



Tous les articles dont le prix mentionné dans l'annonce ne dépasse pas \$300 peuvent être offerts en vente dans cette nouvelle rubrique qui paraît tous les jours.

minimum \$3.00. Toute annonce commerciale est exclue de ce tarif.

SERVICES ET VENTES
100 à 290

106 AGENCES MATRIMONIALES

MME HAMEL ENR. LIC. AGENCE MATRIMONIALE 2092 Chaudière, Ste-Foy, boul. Ste-Foy, Tél. 681-6199

POURQUOI ÊTRE SEULE? Mme Adrien Longtin, Agence matrimoniale Enr. 523-7458, 523-5547

118 AMEUBLEMENT

MATELAS SOMMIERS A PRIX RÉDUITS, ensemble lit double \$129. Plusieurs qualités disponibles. Ensemble lit simple Chivo-Médic \$149.95. Mobilier cuisine \$299.95. Mobilier salon \$250. Châli complet d'ameublement 3 pièces, colonial, moderne, canadien, à prix très réduits.

Les Ameubllements GAUDET & FRERES 355 Marie de l'Incarnation Québec 681-6055

Mobilier salon contemporain, 2 pièces, \$150. 2 lampes table style italien \$40. Châli, corbeille bleue (franc) \$75. 12 tables de salon (3 dessus marbre, table café colonial. Sair 651-7949.

VENTE DE MATELAS 3P, 5P et 6P, \$20, \$25, \$35. Aussi meubles anciens. MEUBLES USAGES BEAUPORT 481 Rue Ste Thérèse Beauport 667-0773, 667-0466

CHAISES à base tubulaire chromée, sièges et dossiers rembourrés, housses amovibles, 3 bruno, 3 or, écran séparateur recouvert de tissu, brun-noyau, 871-9770.

Mobilier de chambre complet FRENÉ SOLIDE style canadien, motifs Beauty Rest compris, 623-7378.

TAPIIS marocain fait main P. X. 12, revêtement, demi-prix, tapis salon marbre, dessus verre, lour 529-8831 poste 120 demander Mme Rochon, soir 681-3834.

118 AMEUBLEMENT

AUBAINE, mobilier salle à manger, table, 4 chaises, vitrail, poêle, réfrigérateur, 17 à 19 hrs 524-8243.

JACHÈTE vos meubles au meilleur prix, vous en vendez des milliers en retour, estimation gratuite, R. Gilbert 654-1264

LAVE-VAISSELLE état neuf, table centre base aluminium, dessus verre, feuillet, etc. 626-0998 après 18h.

LIT d'hôtel, électrique, 3 positions, avec matelas, plus table de service, comme neuf, \$1.600, négociable, 656-9838.

MEUBLES BOIS DE TECK DISPONIBLES sur catalogue, Decaris 651-0917.

POÈLE, réfrigérateur, mobilier cuisine, bureau triple avec miroir, laveuse, cause déménagement, 649-4654.

A VENDRE, meubles, très bonne condition, chambre, salon, cuisine, prix d'outback, 683-3725.

LOI mobiliers cuisines, meubles, bois au métal, à partir de \$159.95, Louis Carrier 837-8881.

MEUBLES antiques à vendre, prix à discuter, cause déménagement, 492-0902.

Mobilier de chambre, contemporain, 4 morceaux, très propre, 681-7368.

Mobilier de salon, bureaux et commodes à liquider. Entre 9 et 17h, 658-0818.

Mobilier de salon et de cuisine, avec vitrail, style canadien, HPL, 663-1548, 529-9953.

REFRIGÉRATEUR, poêle, laveuse, sècheuse, mobilier de cuisine moderne, 871-4814.

Vendez les articles dont vous ne vous servez plus grâce à une ANNONCE CLASSÉE efficace dans Le Soleil

COMPOSEZ 647-3311

118 AMEUBLEMENT

SUCCESSION, appareils ménagers, salon, cuisine, chambre, commodes, 871-7262.

AMEUBLEMENT complet, cause départ, négociable, 641-0174.

AMEUBLEMENT complet, cause déménagement, 822-2000.

LIT 54' complet, humidificateur, etc., 683-8738.

MATELAS, sommiers neufs. Reduits, Simard, 833-1341.

Mobilier chambre moderne métallique, lit simple, 651-2964.

Mobilier chambre espagnol, 527-1565.

Mobilier chambre moderne, 3 morceaux, 6450, 643-2724.

Mobilier cuisine merisier massif, lit, matelas neufs, 658-1539.

Mobilier de boudoir canadien, recouvert à neuf, \$150, 626-5417.

Mobilier de chambre colonial, lustres, 623-4372.

Mobilier salon colonial, avec tables et lampes, 6450, 643-2724.

5 MODULES de salon, vitreux corde bruno, neuf, 833-7974.

PETIT divan lit, une place, après 17 heures, 678-5921.

POÈLE électrique et divan, \$250, 828-2576.

SET cuisine, set chambre, bases de lit, moderne, 871-2713.

SET salon, labouret, table de boudoir, lampes, \$200, 522-0274.

REFRIGÉRATEUR, poêle, laveuse, sècheuse, mobilier de cuisine moderne, 871-4814.

121 ANIMAUX

CHIOTS chihuahua, caniches, poméraniens, boxers, huso apo, pur sang, enregistrés, directeur éléveur, 1-475-0969

COURS D'OBEISSANCE Offert par Sport Canin, débutant le 1er décembre, 843-5364.

BOUVIER DES FLANDRES pure race, enregistré, mâle ou femelle, 524-7145.

BIARRI, chiots, enregistrés, vaccinés, santé garantie, 514-644-5827.

CHIOTS doberman nés 18 septembre pure race, queue coupée, vermifugés, \$75, \$100, 878-4737.

CHIOTS setters irlandais, pure race, vermifugés, non enregistrés, \$50, 601-4460.

GOLDEN retrievers, enregistrés, deversés, \$200, lignée de champions, Luc Beaudart 849-7642.

GRATUIT, préterez chapeau de feutre ou armoirade pour hiver, neufs, 524-7145, 687-9029 soir.

AUBAINE, 500 poutres pondueuses, Tél. 525-7436.

AUBAINE, enclos pour chien 10 x 15, 652-5920.

BELLE occasion. Chien toutes races. Pas cher. 843-0386.

CANICHES petits miniatures, à sem., parents enregistrés 871-7718.

CHATONS siamois Seal Point \$35, 652-2324.

CHIOTS bergers allemands, enregistrés, lignée champion, 882-0426.

124 ANTIQUITÉS

Encan d'antiquités, samedi le 13 novembre 1982 à 10h, au 786 des Cadres, Ste-Eulalie, P.Q., sortie 210, route Transcanadienne. Seront vendus, au moins 300 articles de choix tels que: armoires, coffres, bureaux, tables, chaises, vaisselle, lampes, horloges, outils, armes à feu, etc., autres objets d'art.

Condition: argent comptant. Contine sur les lieux N.B. à l'encan se déroule à l'intérieur.

Bienvenue à tous. Pour informations: Pierre Constant Encanteur licencié Ste-Eulalie P.Q. (819)225-4482.

SALON d'époque complet, 2 coussins, fauteuils, vitreux, gramophone, tables, lampes, peintures, console et miroir sculptés, bibelots, très propres, 658-9234.

Mobilier salle à manger, style fédéral circa 1920, 9 morceaux, \$2.500, mobilier chambre \$2.000, armoire \$500, 658-9234.

2 CHAISES de style victorien, sièges en peints, 651-9113.

DECAPONS, meubles anciens et contemporains, 626-7772, 627-0294.

LE VAISSELIER restoreur de coupe meuble, Jour 694-1940.

POÈLE à 2 points, état fonctionnement, 626-8227.

REPRODUCTION de meubles québécois, pour visiter 871-4983.

TABLE, bahut, 6 chaises, en pin, 527-1565.

TABLE de salle à diner antique, \$200, 626-6234.

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

REFRIGÉRATEURS et poêles usagés, parfaite condition, garantie écrite, Robitaille 504 Carleton Place, 529-6840.

REFRIGÉRATEUR-POÈLES LAVESSES, SECHESSES usagées GARANTIE, livraison incluse, Réfrigération électrique 643-8880.

ACHETONS, vendeurs, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, poêles, meubles, 523-0285.

ACHETONS vendeurs, poêles, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses, 849-3164.

SECHESSE Kenmore, de lave, impeccable, cuisinière, réfrigérateur 24 pouces, 843-8880.

REFRIGÉRATEURS, cuisinières, laveuses, sècheuses, neufs, acceptons échange, Simard 833-1341.

REFRIGÉRATEUR, poêle, sècheuse, appareils, 651-2601.

REFRIGÉRATEURS, cuisinières, laveuses, sècheuses, Mozart Réfrigération, 843-3114.

REFRIGÉRATEUR 17 cu., poêle électrique 30", laveuse automatique, état neuf, départ, 667-5612.

REPARATION d'appareils électriques, estimé gratuit, Service B Després Enr. 842-7885.

ACHETÉRAIS réfrigérateur propre, moins de 4 hauteur, 872-1711.

ASPIRATEUR Electrolux, neuf, garanti 1 an, \$220, 849-7418.

ASPIRATEURS usagés, garantie, 1 an, 848-2000.

ASPIRATEURS USAGÉS, GARANTIE, 510 ET PLUS, 525-8119.

BALAYEUSES à vendre, toutes marques, 50% rabais, 681-7130.

FOUR micro-ondes, neuf, japonais, sésame, Carrier 837-8881.

FOURS micro-ondes, avec garantie, Deaponec Enr., 681-4096.

LAVESSES sècheuses, vente, achat, Electropuces, 524-9773.

LAVE-VAISSELLE Kitchen Aid, sésame, Tremblay Inc. 839-9441.

LOCATION d'appareils électriques, Deaponec Enr., 681-4096.

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.00 par semaine ou \$91.00 par année, 6 mois \$47.50, 3 mois \$25.40, 1 mois \$8.47. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour vous abonner - Téléphonez 647-3333.

Vente au numéro, 30c l'exemplaire, du lundi au vendredi et 75c le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE
Provinces: Québec et Nouveau-Brunswick — 1 an: \$99.32, 6 mois: \$52.42, 3 mois: \$27.59, 1 mois: \$9.20.

Les autres Provinces du Canada — 1 an: \$144.18, 6 mois: \$76.10, 3 mois: \$40.06, 1 mois: \$13.35.

Pays étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25, 1 mois: \$37.09.

127 APPAREILS ÉLECTRIQUES

Poêle, laveuse, sècheuse, réfrigérateur, chauffe-eau, 643-8880.

REFRIGÉRATEUR, poêle, laveuses, sècheuses, 831-2085.

REFRIGÉRATEUR 51 cu., bon état, \$125, Vers 101, 651-4192.

REFRIGÉRATEUR, cuisinière, parfaite condition, 658-0375.

REPARATION d'appareils ménagers, service à domicile, 842-8005.

130 ARGENT À PRÊTER

Services Financiers Conseil Enr. Que vous desiriez PRÊTER ou EMPRUNTER en hypothèque, consultez-nous avant de prendre une décision, 653-1447.

PROBLÈME FINANCIER
Pré-filié, pré-sélection, consolidation de dettes, 524-2514.

Problèmes financiers, demandes de financements, conseils pour expansion-organisation, 839-0669.

137 ARTISANAT

POTERIE: four électrique Vanorise, 6 cubes, automatique, très bon état, Tour North Holley, Vancouver, très bon état, 524-2687.

TOUR à poterie électrique, la de force, état neuf, valeur \$575, pour \$450, 626-0713, 683-5660.

METIER neuf, 60", 640, fibres tissage, 656-0022, 681-3395.

149 CHASSE, PÊCHE ET SPORTS

Achelaris carabine gros calibre Tél. 848-2004.

BELLE carabine à verrou Husavore 308, \$550, 663-9388.

BROWNING BLR, 308, état neuf, 653-0997.

NOUS vendons les permis de chasse au chevreuil pour l'état de Québec, nous achetons les armes à feu usagées, payons comptant, Boutique Chasse et Pêche de Québec, 871-1216.

PLANCHE à voile Myviter 380, valeur \$1,200, pour \$475, état neuf, 849-8554.

12 Remi 111 canon Inter, 12 coups, 1100, 3 coups, 14 Brown automatique, 651-2601.

Une bouteille de plongée, acier, Appareils canards neufs, Télécom Weaver, 4c, 822-0919.

151 CHAUFFAGE-CLIMATISATION

AUBAINE, poêle à combustion lente, presse neuf, \$190.

tarifs d'abonnements LE SOLEIL 647-3333

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, le samedi de 8h00 à 13h00.

Livraison à domicile: \$2.00 par semaine ou \$91.00 par année, 6 mois \$47.50, 3 mois \$25.40, 1 mois \$8.47. A nos bureaux ou à l'un de nos représentants. Pour vous abonner - Téléphonez 647-3333.

Vente au numéro, 30c l'exemplaire, du lundi au vendredi et 75c le samedi.

LIVRAISON PAR LA POSTE
Provinces: Québec et Nouveau-Brunswick — 1 an: \$99.32, 6 mois: \$52.42, 3 mois: \$27.59, 1 mois: \$9.20.

Les autres Provinces du Canada — 1 an: \$144.18, 6 mois: \$76.10, 3 mois: \$40.06, 1 mois: \$13.35.

Pays étrangers: 1 an: \$400.50, 6 mois: \$211.37, 3 mois: \$111.25, 1 mois: \$37.09.

151 APPAREILS ÉLECTRIQUES

Poêle, laveuse, sècheuse, réfrigérateur, chauffe-eau, 643-8880.

DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires •

705 AVIS DE DÉCÈS

ADAMS, Malcolm
BILODEAU, Matte
COTE, Jean-Marie
FARFARD, Gérard
GAUVREAU, Lucienne
HAMEL, Georges
LABRECQUE, Dr J.-Emile
LACAGE, Fernand
LECLERC, Diane
PARADIS, Marguerite
PELLETIER, Robert
ROCHETTE, Marie-Archange
ROSS, Ernest
ROY, Oscar
ST-PIERRE, Alma

ADAMS (Malcolm)



A Silley, le 10 novembre 1982, à l'âge de 70 ans est décédé Monsieur Malcolm (Mack) Adams, retraité d'Imperial Oil, époux de feu dame Georgette Légaré, il demeurait au St-Brigid's Home. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy jeudi et vendredi de 14h à 17h et de 19h à 22h; samedi de 9h à 9h45. Le service religieux sera célébré samedi le 13 novembre à 10 heures en l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Il laisse dans le deuil, sa fille: Georgette Adams; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme John Adams, M. et Mme Walter Adams, M. et Mme Claude Moran (Lillian), M. et Mme Robert Young (Mary), M. et Mme René Légaré, M. et Mme Lionel Légaré, M. et Mme Rosaire Légaré, M. et Mme Georges Légaré, M. et Mme Maurice Paré (Yvette), M. et Mme Hubert Monier (Annette), M. et Mme Paul Gaulin (Alberte), M. et Mme Edouard Hamel (Simone), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

BILODEAU (Matte) — A Charlesbourg, le 10 novembre 1982, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Matte Bilodeau, époux de dame Gilberte Bussièrès et fils de feu le Dr Alphonse Bilodeau et de feu dame Jeanne Matte. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé et a été incinéré. Une cérémonie aura lieu samedi, le 13 novembre, à 14h, en l'église St-Charles Borromée de Charlesbourg. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants René, Judith, Ruth (Guy Dionne), Gilbert et Patrice; ses beaux-parents M. et Mme Albert Bussièrès; ses sœurs, frères, belles-sœurs et beaux-frères: Ghislaine et Jean d'Arc Gagné, Patricia et Guy Bilodeau, Anne-Marie et Cécil Bilodeau, Jacqueline et Roch Bilodeau, Myrtha et Jean-Pierre Michel, Gisèle et Charles Bussièrès, Sr Jeannette Bussièrès, Hildegarde et Benoit Bussièrès, Rolande et Jules Bussièrès, Madeleine et Arthur Bussièrès, Louise et Maurice Bussièrès, Colette et Raymond Robichaud, André Bus-

sières, Denise Bussièrès, Louise et Jacques Lapièrre ainsi que des tantes, oncles, cousins, cousines, nièces, neveux et amis. La direction des funéraires a été confiée à La Coopérative funéraire du Plateau 950 des Erables Québec

COTE (Jean-Marie) — A Québec, le 10 novembre 1982, à l'âge de 66 ans est décédé Monsieur Jean-Marie Côté époux de dame Yolande Sanchagrin. Il demeurait au 845, Chanoine Martin. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église jeudi: de 19 à 22h; vendredi: de 14 à 17h et de 19 à 22h; samedi: de 12 à 13h45. Le service religieux sera célébré samedi le 13 novembre à 14h en l'église Notre-Dame de Foy. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Alain; sa belle-mère: Mme Pierre Sanchagrin, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces.

FARFARD (Gérard) — A Sherbrooke, le 8 novembre 1982, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Gérard Farfard, époux de Blanche Plourde. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Réjean (Pierrette Pelletier), Danielle (Pierre Pelchat), Johanne, cinq petits-enfants; ses frères et sœurs, Gilberte Gourdau Wilfrid (Berthe Richard), Léda, Edith; ses belles-sœurs Gabrielle, Anne-Marie, Lucille, Alice et Simone Plourde; ainsi que plusieurs autres parents et amis. A la demande du défunt il n'y aura pas d'exposition; l'incinération aura lieu au crématorium de la Coopérative Funéraire de l'Estrie 530 Prospect Sherbrooke

Une célébration eucharistique aura lieu samedi le 13 novembre à l'église St-Philippe de Windsor à 14h, où parents et amis sont invités à y assister. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 13h30. S.V.P. ne pas envoyer de fleurs, faire parvenir vos dons à la Société de Recherche sur le Cancer.

GAUVREAU (Lucienne, née Robitaille) — A l'Hôpital Jeffrey Hale, le 9 novembre 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Lucienne Robitaille Gauvreau, épouse de feu M. Alphonse Gauvreau. Elle demeurait au 2003 Dézilets, Québec. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé et a été confié à la maison Jardin du Repos pour crémation. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi, le 13 novembre 1982, à 15 heures, en l'église de St-Pie X. Parents et amis sont invités de se rendre à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Que vos dons se traduisent par des offrandes de messes ou des dons à la Société Canadienne du Cancer, 575 bl. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S6. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Jean-Claude Gauvreau (Colette Deschamps), M. et Mme Yves Quéllette (Ghislaine), ses trois petits-enfants: Réjean, Nathalie, André ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-

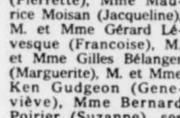
sœurs, neveux et nièces, cousins, cousines et de nombreux amis.

HAMEL (Georges) — A Québec, le 8 novembre, 1982, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédé M. Georges Hamel, époux de dame Marguerite Francoeur. Il demeurait au 216 Des Peupliers ouest. A la demande du défunt, le corps ne sera pas exposé, et a été incinéré. Un service sera chanté samedi 13 novembre à 10 heures en l'église Ste-Odile. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant le service. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants, Denyse (Gabriel Légaré), Pierre (Madeleine Foucreault), son frère M. et Mme Robert Hamel (Lucie Desrochers), ses sœurs, Mme Henri Fortier (Gilberte), M. et Mme Louis Rousseau (Pierrette), Mme Maurice Moisan (Jacqueline), M. et Mme Gérard Lévesque (Françoise), M. et Mme Gilles Bélanger (Marguerite), M. et Mme Ken Gudgeon (Geneviève), Mme Bernard Poirier (Suzanne), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Paul Parrot (Jacqueline), Mme Fernand Picard (Jeanne), M. et Mme Maurice Francoeur (Françoise Lévesque), Mlle Annette Francoeur, M. et Mme Jacques Francoeur (Andrée Parrot), Dr. et Mme Jean Francoeur (Sylvia Dufour), ainsi que plusieurs petits-enfants. Pour renseignements 525-6044.

LABRECQUE (Dr J.-Emile) — A Québec, le 9 novembre, 1982, à l'âge de 64 ans, est décédé Dr. J.-Emile Labrecque, M.D., F.C.C.P., époux de dame Marie-Paule Bédard. Il demeurait au 2159 Boisjoli, Silley. Le service religieux sera célébré vendredi le 12 novembre, à 14 heures, en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Route de l'Église

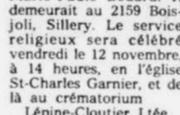
La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils et sa belle-fille M. et Mme Louis Labrecque (Gisèle Simard), sa mère Mme Emilia Labrecque, son frère, sa sœur, ses beaux-frères, et ses belles-sœurs, M. et Mme Harold Westcott (Julienne), M. et Mme Denys Labrecque, Mme Géraldine Couloung, Mme Dolorès Côté, Mlle Négédia Bédard, Dr. et Mme Arthur Bédard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

LAGACE (Fernand)



A Québec le 10 novembre 1982 à l'âge de 51 ans est décédé Monsieur Fernand Lagace, inspecteur Assurances Groupe Commerce, époux de dame Jacqueline Gilbert. Il demeurait à Charlesbourg. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa

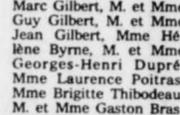
PARADIS (Marguerite Hamel)



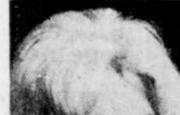
A Québec le 8 novembre 1982 à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marguerite Hamel épouse de feu Paul Paradis. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 1025, Rte de l'Église

jeudi: de 19h à 22h; vendredi: de 14 à 17h et de 19h à 22h; samedi: de 13 à 14h45. Le service religieux sera célébré samedi le 13 novembre à 15h en l'église St-Charles Borromée et de là au crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses beaux-parents: M. et Mme Méridé Gilbert, son frère et sa belle-sœur: Paul (Catherine Bilodeau), ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Robert Gilbert, M. et Mme Marc Gilbert, M. et Mme Guy Gilbert, M. et Mme Jean Gilbert, Mme Hélène Byrne, M. et Mme Georges-Henri Dupré, Mme Laurence Poirier, Mme Brigitte Thibodeau, M. et Mme Gaston Brassard, Mme Solange Gilbert, M. et Mme Pierre Poliquin, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis. Compenser un envoi de fleurs par un don à la Société Canadienne du Cancer, 575, boul. St-Cyrille-ouest, Québec, Qué. G1S 1S6, tél.: 683-8666.

LECLERC (Diane)

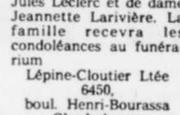


A Québec le 8 novembre 1982 est décédée Mlle Diane Leclerc, fille de Jules Leclerc et de dame Jeannette Larivière. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 boul. Henri-Bourassa



mercredi: 19h à 22h; jeudi: 14h à 17h et de 19h à 22h; vendredi: de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré vendredi le 12 novembre à 14h en l'église St-Pierre au Liens et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Raymond Langevin (Carole), M. et Mme Christian Leclerc (Monique Labonté), M. et Mme Serge Leclerc (Hélène Létourneau), M. et Mme Robert Leclerc (Nicole Bolduc), M. et Mme Marcel Leclerc (Lynne Paré), son ami de cœur: M. Serge Beaulieu, ainsi que plusieurs oncles, tantes, neveux et nièces.

PELLETIER (Robert)



A Québec le 10 novembre 1982 à l'âge de 73 ans et 3 mois, est décédé M. Robert Pelletier époux de dame Yvette Labrie. Il demeurait au 790, 19ème Rue. Les funéraires auront lieu samedi 13 novembre à 10h. Départ du Funérarium de l'Anse 280 8ème Rue

à 9h45 pour l'église St-Paul-Apôtre et de là au cimetière St-David. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Paul-André (Nicole Gagnon), Micheline (Paul St-Pierre), Gérald (Odette Parent), Diane (Pierre Meyland), Jean-Luc (Louise Beauré); ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Léopold Pelletier, Soeur Marguerite Pelletier a.m.j., M. Roland Pelletier, Mlle Juliette Pelletier, Mme Gustave Pelletier, Mme Adélar Therrien (Thérèse), M. et Mme J.-Médard Labrie, M. et Mme J.-Roger Slight (Laura Labrie), Mme Maurice Labrie, Mme Lauréat Labrie, Mme Laval La-

PARADIS (Marguerite Hamel)



bière, M. et Mme Réginald Labrie, ses petits-enfants: Danielle, Nathalie, Jean-François, Marie-Claude, Annie, Julien, Yan, Mylène, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ROCHETTE (Marie-Archange) — A l'Hôpital St-Sacrament, le 10 novembre 1982, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Marie-Archange Rochette, fille de feu M. Joseph Rochette et de feu dame Anasthasie Jeneau, de St-Augustin. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique. La famille recevra les condoléances au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille Ouest, Québec, mercredi, de 19 à 22hres, jeudi, de 14 à 17hres et de 19 à 22hres, vendredi, de midi à 13h50. Le service religieux sera célébré vendredi, le 12 novembre, à 14hres, en la chapelle du pavillon St-Dominique et de là au cimetière St-Augustin. Elle laisse dans le deuil sa sœur: Sr. Victoria Rochette (Marie-Anne Du Sacré-Coeur), des Soeurs du Bon-Pasteur, ses cousines: Paula et Thérèse Rochette, Mme Fernand Rochette Lachance. La direction des funéraires a été confiée à la maison Lépine Cloutier Ltée

PARENT (Marie-Rose)



Pour renseignements: 529-3371.

ROSS (Ernest) — A Québec, le 10 novembre 1982, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Ernest Ross, époux de dame Patricia Labbé. Il demeurait au 780 Prince-Edouard, app. 411. Les funéraires auront lieu samedi, le 13 novembre, à 9hres. Départ du Funérarium de l'Anse 280 8ème Rue

sous la direction de la coopérative du Pied de la Falaise, à 8h45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: M. et Mme André Mallet (Louise), M. et Mme Jean-Yves Ross (Brigitte Marchand), M. et Mme Odilon Boucher (Madeleine), M. et Mme Paul Morin (Ginette), M. et Mme Reynald Ross (Diane Asselin), M. Yvon Ross, Mme Denise Ross, M. William Ross, M. Adrien Ross, M. Gilles Ross, M. et Mme Réal Tremblay (Doris), M. et Mme Christian Quéllette (Suzanne), Mme Christine Ross, ainsi que plusieurs petits-enfants, frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines.

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

à 13h45, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Roy, M. et Mme Germain Roy, sa fille, Suzanne, M. et Mme Paul-André Roy, sa fille, Lise, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marc-Aurèle Roy, M. et Mme Elphège Roy, M. et Mme Patrick Roy, M. et Mme Bernard Roy, Mme Alfred Blais (Rose), M. et Mme François Roy, Mme Mike Droulis (Lorraine), M. Simon Roy, Mme Léo

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

à 13h45, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Roy, M. et Mme Germain Roy, sa fille, Suzanne, M. et Mme Paul-André Roy, sa fille, Lise, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marc-Aurèle Roy, M. et Mme Elphège Roy, M. et Mme Patrick Roy, M. et Mme Bernard Roy, Mme Alfred Blais (Rose), M. et Mme François Roy, Mme Mike Droulis (Lorraine), M. Simon Roy, Mme Léo

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

à 13h45, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Roy, M. et Mme Germain Roy, sa fille, Suzanne, M. et Mme Paul-André Roy, sa fille, Lise, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marc-Aurèle Roy, M. et Mme Elphège Roy, M. et Mme Patrick Roy, M. et Mme Bernard Roy, Mme Alfred Blais (Rose), M. et Mme François Roy, Mme Mike Droulis (Lorraine), M. Simon Roy, Mme Léo

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

à 13h45, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Roy, M. et Mme Germain Roy, sa fille, Suzanne, M. et Mme Paul-André Roy, sa fille, Lise, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marc-Aurèle Roy, M. et Mme Elphège Roy, M. et Mme Patrick Roy, M. et Mme Bernard Roy, Mme Alfred Blais (Rose), M. et Mme François Roy, Mme Mike Droulis (Lorraine), M. Simon Roy, Mme Léo

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

à 13h45, pour l'église de St-Anselme, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Guy Roy, M. et Mme Germain Roy, sa fille, Suzanne, M. et Mme Paul-André Roy, sa fille, Lise, ses frères et sœurs, M. et Mme Roland Roy, M. et Mme Marc-Aurèle Roy, M. et Mme Elphège Roy, M. et Mme Patrick Roy, M. et Mme Bernard Roy, Mme Alfred Blais (Rose), M. et Mme François Roy, Mme Mike Droulis (Lorraine), M. Simon Roy, Mme Léo

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

Laperrière (Marielle), M. et Mme Phil. Hott (Marthe-Aurore), Soeur Isabelle N.D.P.S., ses beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines.

ROCHETTE (Marie-Archange) — A l'Hôpital St-Sacrament, le 10 novembre 1982, à l'âge de 91 ans, est décédée Mlle Marie-Archange Rochette, fille de feu M. Joseph Rochette et de feu dame Anasthasie Jeneau, de St-Augustin. Elle demeurait au Pavillon St-Dominique. La famille recevra les condoléances au Pavillon St-Dominique, 1045 St-Cyrille Ouest, Québec, mercredi, de 19 à 22hres, jeudi, de 14 à 17hres et de 19 à 22hres, vendredi, de midi à 13h50. Le service religieux sera célébré vendredi, le 12 novembre, à 14hres, en la chapelle du pavillon St-Dominique et de là au cimetière St-Augustin. Elle laisse dans le deuil sa sœur: Sr. Victoria Rochette (Marie-Anne Du Sacré-Coeur), des Soeurs du Bon-Pasteur, ses cousines: Paula et Thérèse Rochette, Mme Fernand Rochette Lachance. La direction des funéraires a été confiée à la maison Lépine Cloutier Ltée

ROSS (Ernest) — A Québec, le 10 novembre 1982, à l'âge de 69 ans et 8 mois, est décédé M. Ernest Ross, époux de dame Patricia Labbé. Il demeurait au 780 Prince-Edouard, app. 411. Les funéraires auront lieu samedi, le 13 novembre, à 9hres. Départ du Funérarium de l'Anse 280 8ème Rue

ROY (Oscar) — Au Chul, le 9 novembre 1982, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Oscar Roy, époux de feu dame Evelyn Gourde, de St-Anselme, Dorchester. Les funéraires auront lieu samedi le 13 novembre à 14h. Départ du salon funéraire Yvon Breton 63 rue Ste-Anne St-Anselme

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.

ST-PIERRE (Alma) — A l'Hôtel Dieu de Montigny, le 9 novembre 1982, à l'âge de 87 ans, est décédée Mlle Alma St-Pierre. Elle demeurait à L'Islet Sur Mer. Les funéraires auront lieu jeudi, le 11 novembre, à 14h30. Départ de la résidence funéraire De la Durantaye & Fils Inc.